

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 144

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

30 Juillet 1931

# DÉTECTIVE

## Masque d'épouvante

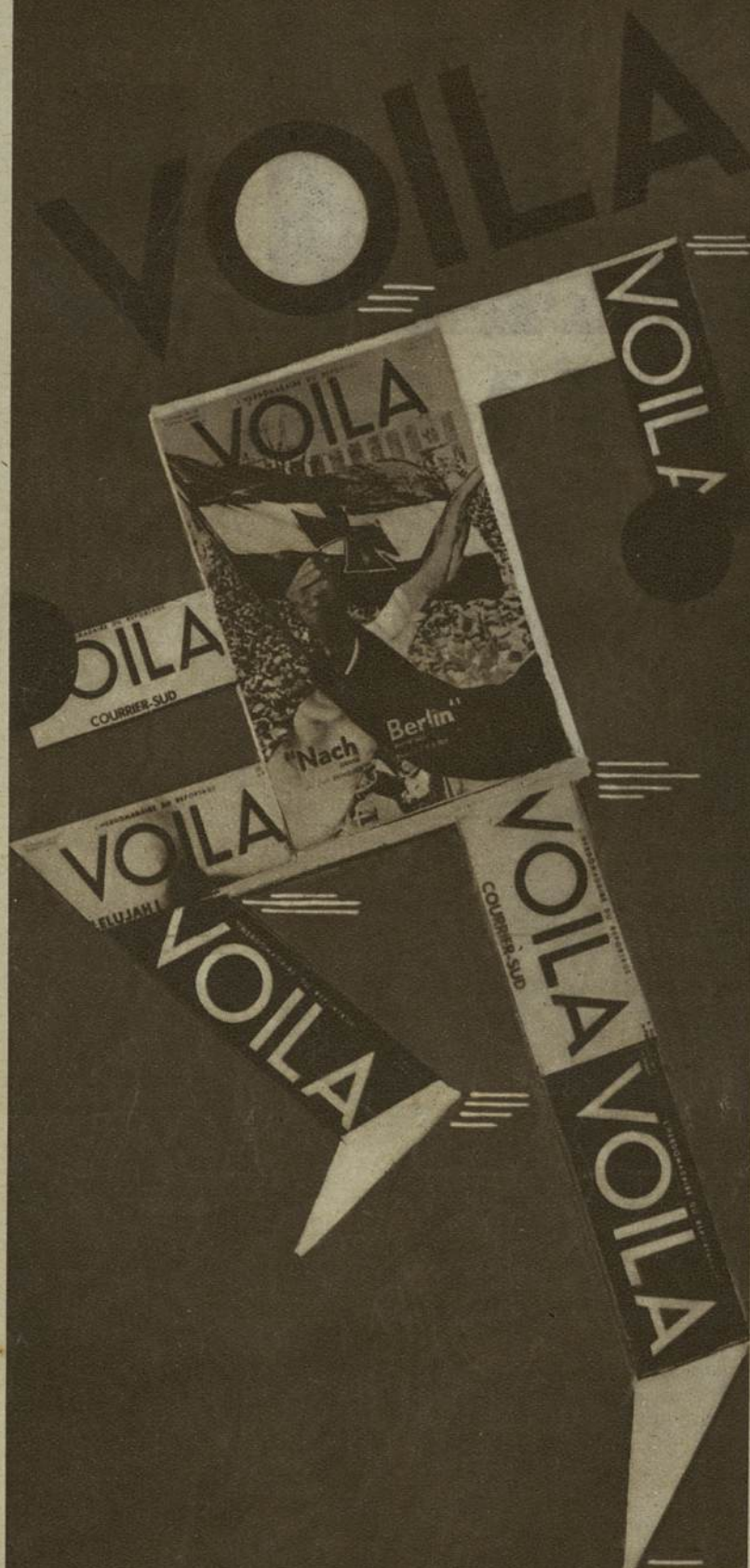


**Une nuit, un homme au visage couvert d'un masque à gaz fit irruption dans une ferme de la Drôme. Il massacra les fermiers et leur fillette, puis se réfugia dans le maquis d'où il tient en respect la population terrorisée...**

(Lire, pages 4 et 5, le dramatique reportage de notre collaborateur Etienne Hervier)



TOUS  
LES SAMEDIS



BAT  
LE RECORD  
DU  
SUCCÈS

## PARTOUT

### Bienfaits de la Science

LES empoisonnements à répétition par arsenic, multipliés par une même main criminelle, ont toujours ému profondément l'opinion publique ; le retentissement causé par le procès du docteur Laget témoigne de l'intérêt passionné du public pour des affaires de ce genre ; mais le public se demande avec inquiétude comment la répétition de crimes semblables peut se produire, comment il est possible que les médecins, appelés au chevet des premières victimes, n'aient pas décelé tout de suite les causes du mal et empêché ainsi le renouvellement de l'acte criminel.

C'est pour répondre à ces questions qu'un savant, professeur honoraire à la faculté de médecine de Bordeaux, M. le docteur Georges Denigès, vient de publier sous ce titre « Les empoisonnements à répétition par l'arsenic » une brochure d'un intérêt scientifique et pratique considérable.

« ... En 1909, écrit l'éminent professeur, dans un article publié dans la *Revue Scientifique*, nous faisons déjà remarquer la fréquence, la constance presque avec laquelle les empoisonnements aigus par l'arsenic, — à cause de la similitude que présentent leurs manifestations extérieures avec celles de certaines gastro-entérites — échappaient au diagnostic médical ou, tout au moins, à un diagnostic précoce.

« Dans les empoisonnements par l'arsenic, écrivions-nous, c'est ou bien la rumeur publique, ou une grosse inconscience échappée à l'empoisonneur, ou encore le hasard qui met, *post mortem*, la justice sur la trace du crime : ce n'est pour ainsi dire jamais le médecin, appelé auprès de la victime, qui le déduit des phénomènes morbides présentés. »

Pas très rassurante, cette observation du docteur Denigès ! Laisser au seul hasard ou à la maladresse du criminel, qui aura versé dans le potage de sa victime une trop bonne mesure d'arsenic, le soin de révéler l'empoisonnement et se dire que la Faculté, livrée à son seul diagnostic, délivrera en bonne et due forme un permis d'inhumer, comme s'il s'agissait de la plus naturelle des morts, c'est provoquer une inquiétude extrême et éveiller le soupçon chez les moins méfiants...

Comment peut-il en être ainsi ?

Le professeur Denigès nous le dit :

« On peut expliquer aisément ce fait si constant et si général, même en laissant de hors la question si troublante du secret professionnel — trop rarement envisagée par le public — si l'on tient compte que la plupart des praticiens n'ont jamais eu l'occasion, pendant leurs études, d'observer de visu un empoisonnement par

« l'arsenic, qu'ils sont obligés de s'en tenir, sur ce sujet, à ce que leur apprennent les livres ou à ce qu'on leur enseigne de toxicologie pratique à la Faculté, enfin que la ressemblance ce est parfois frappante entre les manifestations morbides de certaines gastro-entérites et celles de l'empoisonnement arsenical. »

Pour rendre plus clairvoyant le médecin traitant, le docteur Denigès note tout d'abord que celui-ci doit, en quelque sorte, toujours penser à l'hypothèse d'une intoxication criminelle : il importe qu'il soit mis en éveil plus souvent qu'il ne l'est d'habitude ; qu'il examine les cheveux, les résidus d'aliments, les selles, les urines...

« Le médecin traitant est la seule personne qui puisse effectuer les prélèvements nécessaires à ces recherches sans donner aucun ombrage à l'enquête, au moins innocent, de la victime et sans porter atteinte en quoi que ce soit au secret professionnel... »

Mais comment armer le médecin pour contrôler ces recherches ? L'appareil de Marsh ne peut être mis qu'entre des mains très exercées et il est d'un usage méticuleux. Le professeur Denigès préconise l'emploi d'un très élémentaire générateur d'hydrogène constitué par un simple poudrier d'une soixantaine de grammes et d'un papier réactif...

Nous ne pouvons, dans le cadre limité de cette chronique « profane » expliquer le mécanisme, d'ailleurs simple, de ce procédé : qu'il nous suffise de le signaler au public et de montrer ce nouveau bienfait de la science, précieuse collaboratrice de la justice.

## PARTOUT

### Surmenage

La nouvelle de la mort du président Gaultier a causé, vendredi, au Palais de Justice, une vive émotion.

C'est que M. Gaultier était un des magistrats les plus connus : il eut à diriger les débats des procès les plus sensationnels de ces dernières années : l'affaire des titres hongrois, le procès Anquetil-Mimoun Amar, les Naphtes de Bakou et, plus récemment, l'interminable affaire de la « Gazette du Franc », qui détint le record de durée avec plus de cinquante audiences.

Sans compter, bien entendu, les innombrables procès de financiers en difficulté avec la justice, car, depuis deux ou trois ans, il n'en manque pas.

A ce régime, il n'est pas de tempérament qui puisse résister : une crise d'urémie, aggravée certainement par un surmenage prolongé, a emporté le président Gaultier, alors qu'il était sur le point d'être nommé conseiller à la Cour.

\*\*\*

### Une minute émouvante

La Haute-Cour a rendu son arrêt acquittant MM. Péret, Besnard, Favre et Gaston Vidal, jeudi dernier, à 7 heures 10.

Depuis cinq heures, on attendait fiévreusement la sentence. Le Parquet général, représenté par M. Scherdlin, avait été avisé d'avoir à se tenir prêt pour cette heure-là...

Mais la délibération des sénateurs se prolongea beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé : successivement, des textes divers avaient été proposés par M. Warrain, conseiller à la Cour, désigné comme expert juridique pour assister le président de la Haute-Cour.

Et sur ces divers projets, l'assemblée discuta : l'un voulait ajouter, l'autre retrancher tel paragraphe.

Finalement, un coup de sonnette retentit : l'arrêt allait être lu ; ce fut une minute émouvante.

\*\*\*

### L'énigme du pantalon

Ernestine Berton, cette jeune concierge de la rue des Gravilliers qui tira trois balles de revolver sur un ouvrier imprimeur Jean Dorès dont les tentatives « entreprenantes » lui avaient causé, disait-elle, une frousse intense, a été condamnée à trois ans de prison avec sursis par la cour d'assises de la Seine.

Verdict indulgent et qui s'explique par les circonstances assez « spéciales » de ce petit drame.

Au fond, on ne sait pas très exactement ce qui s'est passé : Ernestine Berton affirma que Dorès entra dans sa loge, à 9 heures du matin, alors qu'il savait que le mari était absent ; une fois dans la loge, il avait manifesté à Ernestine d'une façon non équivoque les sentiments qu'il éprouvait pour elle.

« ...La preuve, disait-elle, c'est qu'au moment où j'ai tiré, Dorès avait encore son pantalon déboutonné... »

Le pantalon, pièce à conviction, passa de main en main, les jurés examinèrent soigneusement les boutons pour voir si, comme le disait Dorès, elles étaient très larges et si le pantalon pouvait facilement s'ouvrir...

L'expérience ne fut pas concluante : un verdict sans sévérité clôtura cette mystérieuse histoire.

\*\*\*

### Un évêque agent des bootleggers

L'évêque Charles Rrzena, de l'église orthodoxe tchèque à New-York, vient d'être accusé d'avoir livré à des bootleggers le vin destiné à l'office divin. Le procureur prétend que le prêtre infidèle se serait assuré par ce moyen un revenu net de 40.000 dollars par an. L'évêque Rrzena ayant été envoyé par son église, il y a quelques années, de Prague aux Etats-Unis, a donc dû réaliser de jolis bénéfices. C'est là, on peut le dire, un curieux cas de simonie.



Cet éphème que l'on croirait, à première vue, en train de se refaire une beauté, dans un "Institut" londonien est tout simplement... une jeune fille qui suit un cours d'application pratique dans une classe de l'école de détectives-femmes, à Londres. On y apprend aux élèves à changer d'aspect aussi vite qu'un Fregoli, ce qui explique le costume masculin emprunté ici par l'élève et le maquillage consciencieux auquel elle s'applique.

.....

### Publicité de "DéTECTIVE"

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *DéTECTIVE* à : *Néo Publicité*, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

.....

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION  
PARIS (VI<sup>e</sup>) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

RÉDACTION  
DIRECTEUR :  
GEORGES KESSEL

ABONNEMENTS  
FRANCE ET COLONIES ..... 65,» 35,»  
ÉTRANGER (TARIF A) ..... 85,» 45,»  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 100,» 55,»

DÉTECTIVE



# flammes!



M. André Baruet, secrétaire du commissaire de police de St-Germain-en-Laye.



Les autorités locales arrivèrent peu après sur les lieux du sinistre.



Les dortoirs " officiels " de la ferme, peu après l'incendie du hangar.

Il venait de couper les foin. Le jour déclinait rapidement sur la forêt de Saint-Germain toute proche et dont la ligne sombre semblait frémir sous la caresse du vent qui se levait. L'un après l'autre les ouvriers avaient quitté le travail. Les équipes des « saisonniers » qu'on avait affectées à l'arrachage des pommes de terre, rentraient les premières. Un peu voûtés par l'habitude qu'ils avaient déjà prise de se pencher sur le sol dur, les hommes, l'outil sur l'épaule, traînaient la jambe. Les femmes aussi étaient épuisées par des heures de labeur pénible. On apercevait les groupes de deux, de trois ou même de cinq personnes, se dessiner à l'horizon immense, se rejoindre et former ensuite une troupe compacte, mais incohérente, une petite armée qui se dirigeait toute vers un point central, objectif délimité, qu'elle saurait atteindre, envahir et qu'elle emplirait de sa voix. La ferme de Fromainville dressait, à quelques centaines de mètres de là, ses bâtiments grands comme des casernes. Ses murs en ciment mettaient de la blancheur dans le crépuscule qui venait. Le piétinement du troupeau qui approchait, avait alerté un chien de berger, qui aboyait, et qu'un cri, un appel fit taire brusquement.

Mais à mesure que l'armée des travailleurs augmentait, elle se sentait pénétrée par une conscience collective. Les hommes se redressaient, les femmes, sauf les vieilles, avaient une allure plus dégagée, plus harmonieuse. Une voix entonna une chanson paysanne dont les couplets, repris en chœur, troublèrent le silence de la campagne endormie. Les 250 ouvriers de la ferme furent bientôt réunis dans la cour. La gaieté des premiers courait dans les rangs, gagnait les autres. On s'interpellait joyeusement.

— Où est Ducellier ? demanda quelqu'un. Il y eut des rires étouffés.  
— Tu le demandes ? Cherche la femme. Ducellier, était un beau gars de 25 ans, dur à l'ouvrage. Il avait fait ses preuves. On l'avait surpris, plusieurs fois, en galantes conversations. Un jour, cependant, les charmes d'une camarade, Renée Fournier, l'avaient retenu. Mais la femme avait déjà un amant. On disait même qu'elle avait eu un mari. L'amant avait vu d'un mauvais œil les travaux d'approche de son camarade. Quelques discussions avaient mis aux prises les deux rivaux qui décidèrent de s'en remettre à la décision de celle qu'ils aimaient. On était en pleine nature, et la promiscuité de ces hommes et de ces femmes, tous réunis dans des locaux exigus, permettait des mœurs plus libres, sans le souci des conventions sociales. Ils étaient d'ailleurs pauvres ces ouvriers qu'un destin uniforme avait rassemblés. Las, d'une vie difficile, ils s'étaient présentés pour la plupart au directeur d'embauchage.

— Vous voulez du travail ? Vous en aurez. Français, Polonais, armée internationale de la misère, étaient retournés à la terre. Retour à la nature aussi. On s'aimait en pleins champs, quoi d'étonnant à ce que les deux antagonistes aient réglé à l'amiable un différent qui, dans des sphères plus civilisées, eût motivé l'intervention du revolver ?

— Qui aimes-tu, Renée ?  
Elle avait répondu :  
— Ducellier.  
L'autre était parti, ne voulant pas assister au triomphe de son heureux rival. Le couple s'arrangeait pour se retrouver la journée finie.

Il se rattrapait alors d'une chasteté involontaire. On le découvrait partout, derrière une haie, dans une grange, dans un coin d'ombre. Ce soir-là, il était sur la route, dans un fossé. Il fut troublé dans ses ébats par un autre homme, un Polonais qui sur le bord du talus pleurait doucement. Le bonheur prédispose à la mansuétude. Ils l'interrogèrent. L'autre avoua :

— Je suis sans travail, sans argent. J'espérais trouver un emploi à la ferme. On m'a refusé. Pourtant...  
Il montra ses bras musclés.  
— J'aurais fait n'importe quoi.  
Ducellier demanda :  
— Qui as-tu interrogé ?  
— Un ouvrier. Il m'a répondu qu'on n'avait besoin de personne.  
Mais l'amoureux que ce désespoir gênait ne l'entendait pas comme cela.  
— Tu vas venir avec nous. Tu dîmeras et demain, nous irons voir le gérant, M. Pichon, c'est un brave homme !

■ ■ ■

La nuit était chaude, chargée d'orage. Quelques-uns parmi les ouvriers s'étaient d'ailleurs installés dehors. Le trio avait formé le projet de coucher dans la grange. C'était une construction en bois de 50 mètres de long sur 20 mètres de large où l'on avait entassé le foin et la paille. La direction avait interdit de passer la nuit dans ce baraquement, le garde, M. Clairiot, faisait bien des rondes, mais elles étaient presque inutiles. Comment, à la lueur d'une lanterne, deviner les corps enfouis dans l'ombre ?

— Nous coucherons dans la grange, avait dit Ducellier.

C'était une habitude pendant les grosses chaleurs. Ils se retrouvèrent cinq ou six dans l'obscurité du vaste bâtiment. Ils s'installèrent commodément dans un coin, disparaissant sous le foin odorant. Et si le Polonais perçut des soupirs ou des plaintes, il sut ne manifester aucun étonnement. Son silence était sa complicité indulgente et sa reconnaissance.

Des heures passèrent. Le calme était main-

Louis Ducellier et Renée Fournier, les deux victimes découvertes dans les décombres.



tenant descendu sur la ferme, ruche au repos. Il était une heure du matin environ, lorsqu'un cri strident coupa la paix nocturne. C'était un appel, angoissé, un signal d'alarme.

— Au feu !  
On l'avait déjà entendu l'année précédente au cours de laquelle un entrepôt avait été détruit par les flammes.

— Au feu !  
Un homme courait dans l'espace compris entre les bâtiments. Il heurta violemment à la porte de M. Pichon.

— La grange brûle !  
Mais M. Pichon, était déjà debout :  
— Qu'y a-t-il Brugnot ?  
Brugnot était un ouvrier agricole qui venait de faire une longue promenade à travers champs.

— J'allais-me coucher, quand j'ai aperçu une gerbe d'étincelles qui sortait du hangar en bois. J'ai cru d'abord que c'était un feu d'artifice. Mais quand je me suis approché, j'ai aperçu des flammes, en énorme bouquet...  
— Prévenez tout le monde. Organisez les premiers secours. J'avertis la police...

Mais déjà les ouvriers étaient dehors. On utilisait les bouches d'incendie, on mettait en batterie les premières lances. La grange flambait comme une torche, une torche de quinze mètres de hauteur. La cour qui, l'instant d'avant, était déserte, était maintenant pleine de monde. A la lueur du brasier on apercevait des visages encore bouffis de sommeil, des hommes qui s'agitaient dans une chaleur suffocante et dans l'air empuanti de fumée. Vision infernale.

Le commissaire de Saint-Germain-en-Laye, et son secrétaire, M. André Baruet, s'étaient transportés sur les lieux.

— Y a-t-il quelqu'un là-haut ?

Qui le savait ? Qui l'aurait su ? Combien étaient-ils qui avaient cherché un abri dans la grange homicide ? Les pompiers arrivèrent et la lutte éternelle de l'eau et du feu commença. Il était déjà trop tard. Le bois trop sec éclatait, flambait, retombait en cendres. La grange elle-même s'effondra.

Alors, on noya les décombres. On les explora avec précaution.

On découvrit enfin deux cadavres noircis. Leur forme permit de savoir qu'il s'agissait d'un homme et d'une femme. Ils se tenaient enlacés, comme s'ils avaient voulu se donner un dernier baiser, avant que la mort terrible ne s'emparât d'eux.

— Ils ont été surpris pendant leur sommeil, dit quelqu'un.

— C'est Ducellier, répondit un autre.

On voulut en être sûr. Tous ces hommes qui avaient vu quelques instants auparavant leur camarade plein de vie, ne voulaient pas y croire :

— Ducellier ! crièrent-ils.

Comment l'auraient-ils trouvé ? L'évidence était là, pleine d'horreur.

— C'est bien lui.

Alors ils s'inclinèrent et ceux qui avaient le mieux connu les victimes ne purent retenir quelques larmes.

On n'a pu établir les causes de l'incendie. Est-il dû à l'imprudence d'un fumeur ? Deux journalistes qui ont été inquiétés ont dû être relâchés. Y a-t-il d'autres victimes ? Les flammes dévorantes garderont leur secret.

F. DUPIN.



# LE MASQUE D'

**G**ROUPÉES autour du clocher qui, du haut de son promontoire verdoyant, domine les plateaux du haut Dromois et les champs de blés rasés où s'étalent maintenant de lourdes meules, les maisons du petit village de Saint-Avit sont toutes semblables : grises, assez délabrées. Seuls, les toits de tuiles rouges semblent neufs et flamboyants sous la lumière d'un soleil d'été.

Ce n'est pas que la misère règne dans le pays. Après au gain, économes, travailleurs infatigables, les paysans de ces lieux ont tous caché dans quelque coin de leur demeure, misérable d'aspect, un magot qui s'arrondit chaque jour davantage.

Privé de toutes communications, difficile d'accès, isolé loin des routes fréquentées, des chemins de communications, des lieux de trafic et de marché, le pays a gardé un caractère primitif, que le décor accentue encore.

Point de grandes forêts, mais de petits bois d'arbres rabougris et épineux qui se serrent en fouillis épais au fond des combes pleines de fraîcheur et montent à l'escalade des pentes, coupées de carrières, perforées de grottes profondes, dissimulées derrière des buissons épais.

Ce paysage rappelle assez celui du maquis corse.

L'affaire qui s'est déroulée dernièrement dans ce décor évoque aussi, par plus d'un côté, des récits de vendettas.

## Une histoire d'héritage.

La famille Bléton, composée de trois personnes, habitait une belle ferme, située à trois kilomètres environ du bourg. Bâti à flanc de coteau, le bâtiment, fait en pierres solides, comprenait, outre la maison d'habitation, une grange, des étables et une porcherie. Quatre hectares de terres entouraient la maison et le fermier louait en plus une large et belle terre qui se trouvait de l'autre côté de la montagne, sur le versant de Ratière.

Bléton était un type assez bizarre, très honnête homme, mais qui, dans le village, passait pour un être peu sociable et qui n'aimait pas qu'on se mêlât de ses affaires.

Jamais il ne participait aux réjouissances populaires. Jamais il ne prenait part, le dimanche, aux parties de boules animées qui se déroulaient sous les ombrages de la place.

L'hiver ou l'automne, saisons qui laissent au cultivateur des loisirs, jamais on ne l'avait vu dans les petits cafés du village, jouer aux cartes tout en buvant une bonne bouteille de vin des Côtes-Rôtées ou des proches coteaux de l'Hermitage.

Une fois par semaine, la famille Bléton montait au village afin d'assister à la messe.

Celle-ci achevée, on repartait immédiatement, sans se laisser tenter par les commérages dominicains.

— De vrais ours, disait plus tard l'épicière. Des gens honnêtes, pour ça, sûr, mais qui n'aimaient pas fréquenter.

A la ferme Bléton, demeuraient avec le fermier, sa femme, sa fille, Albertine, sept ans, et la mère de Bléton, une octogénaire, qui ne sortait presque plus.

Vers la fin de l'hiver, la mère Bléton tomba gravement malade.

— Je ne veux pas rester ici, dit-elle un jour à sa belle-fille. Va dire à Chevrot qu'il vienne me chercher.

Malgré toutes les prières de Mme Bléton, on dut céder à la vieille femme qui fut transportée chez son gendre.

La ferme Chevrot se trouvait à un kilomètre environ de celle des Bléton.

Les deux beaux-frères ne s'entendaient pas et leurs dissensions étaient accrues encore par la haine que se portaient les deux fermiers.

A plusieurs reprises déjà, pour des questions d'intérêt, des discussions violentes avaient éclaté entre les deux familles et des batailles en règle s'engagèrent même entre Paul Chevrot et Auguste Bléton. Des voisins durent intervenir et séparer les belligérants.

Auguste Bléton fut froissé du départ de sa mère. Mais il le fut davantage lorsque le garde champêtre du village se présenta un matin chez lui, le priant de lui remettre une somme de 50.000 francs, qui constituait les économies de sa mère et qui se trouvait dans une armoire, entre deux piles de linge.

Quelques jours plus tard, Mme Bléton, qui sentait venir la fin, fit monter de Valence son notaire et le chargea de négocier la ferme de Terresane, petite habitation isolée qui se trouvait à quelques kilomètres de Saint-Avit. Celle-ci fut aisément vendue pour la somme de 10.000 francs.

Et lorsque l'hiver se fut enfui avec les premiers effluves du printemps, Mme Bléton, ayant mis en ordre ses affaires terrestres et celles de l'autre monde, rendit le dernier soupir.

Les obsèques eurent lieu à Saint-Avit, mais les Bléton, toujours froissés, refusèrent d'y assister, ce qui provoqua dans le pays les commentaires les plus divers.

Quelques jours après les funérailles, Paul Chevrot fit dire à son beau-frère de passer à la ferme afin de toucher 5.000 francs qui lui revenait sur la vente de Terresane et qui constituait également sa part d'héritage.

Bléton s'emporta, refusa les 5.000 francs

Du haut de son promontoire verdoyant, le clocher de Saint-Avit domine les champs rasés où s'étalent des meules.



Ci-contre : Des battues furent annoncées. On y convia toutes les "personnes de bonne volonté".

Ci-dessous : Paul Chevrot le meurtrier, traqué comme un fauve dans les bois environnant Saint-Avit.



*Il s'agit*  
*Une battue dans les combes*  
*devant avoir lieu Mercredi 21 juillet*  
*pour découvrir le cadavre de*  
*l'assassin.*  
*La Gendarmerie fait appel aux*  
*personnes de bonne volonté de*  
*bien vouloir se joindre à elle*  
*et d'amener leurs chiens*  
*Le départ aura lieu à*  
*3 heures Réunion devant*  
*la poste Fiquet*  
*le 21 juillet 1931*



# ÉP O U V A N T E

et déclara qu'il prétendait obtenir la moitié des économies que leur mère avait laissées. Paul Chevrot ne voulut rien entendre. C'est alors que Bléton descendit à Valence et déposa entre les mains du procureur une plainte pour détournement d'héritage.

## A la ferme des Chevrot.

— Bonsoir Paul !

— Bonsoir Fréjus !

Le paysan arrêta sa voiture et bavarda quelques instants avec Paul Chevrot qui débouchait, les mains dans ses poches, d'un étroit sentier s'enfonçant dans l'ombre d'un bosquet.

— Sais-tu qu'on raconte que Bléton est descendu à Valence ?

Chevrot tressaillit et parut étonné.

— A quel sujet ? interrogea-t-il.

— On dit qu'il est allé déposer une plainte contre toi, rapport à l'héritage de la mère. Il dit qu'il est lésé.

— Ah ! il veut mettre les juges dans notre affaire ; il verra ce qui lui en coûtera. Fréjus secoua les reins de son cheval et reprit la route.

Chevrot s'engagea dans le petit chemin verdoyant où l'herbe pousse drue, où seules apparaissent en blanc les traces des roues des chars. En contre-bas, se trouvait sa ferme, vaste bâtisse comprenant deux ailes.

L'homme avait 50 ans, de fortes épaules. Il jouissait dans le village de l'estime générale. Ancien combattant, il avait été blessé durant la guerre. Quelques jours auparavant, on l'avait décoré de la Médaille militaire.

Mais depuis son mariage, qui remontait à huit ans, il avait cessé de fréquenter ses camarades de guerre, les conscrits de sa classe, et ne quittait guère sa ferme que pour courir les bois ou monter au village acheter son tabac.

Les mauvaises langues murmuraient que sa femme lui menait la vie dure, l'obligeant à travailler constamment, l'empêchant de sortir.

Quoi qu'il en soit, l'homme que l'on avait connu autrefois joyeux, gai compagnon, serviable, était devenu depuis son mariage taciturne, sournois, fermé.

Ses démêlés avec son beau-frère l'avaient fortement abattu. L'annonce de ce procès lui causa un souci plus grand encore.

Bléton fait cela, lui déclara la femme, lorsqu'il eut annoncé la nouvelle, pour nous obliger à manger tout notre bien, pour nous dépouiller. Tu verras qu'il nous mettra sur la paille... Toi, tu le laisseras faire...

Chevrot ne répondit rien. Le visage crispé, il s'assit et garda longtemps le silence.

Le vendredi 18 juillet, il reçut une convocation du juge d'instruction de Valence. Il entra dans une violente colère et partit tout l'après-midi à travers bois.

## Le crime de l'homme masqué.

Il était environ dix heures du soir. Mme Bléton venait de poser sur la table trois bols contenant du lait chaud. Le fromage de chèvre fleurait bon ; le beurre et le pain voisins.

Bléton s'était assis devant le bol fumant. La petite Albertine, joyeuse enfant aux yeux vifs, aux cheveux bouclés, délaissa le livre d'images qu'elle feuilletait et vint prendre place à la table. La mère taillait dans le pain de larges et minces tranches sur lesquelles elle étendait le beurre frais.

Soudain, le chien aboya furieusement. — Qui peut bien venir, à cette heure ? interrogea Mme Bléton.

— Je ne sais pas, peut-être Fréjus ?

*Un homme, le visage couvert d'un masque à gaz, les visait avec son fusil*

L'homme se leva, ouvrit la porte toute grande. Il n'y avait personne dans la cour. La nuit était noire. Un orage se préparait et l'on sentait au-dessus des collines un plafond bas de nuages épais, qui menaçaient.

— C'est toi, Fréjus, demanda Bléton.

Nul ne répondit. Seul, le chien continua à hurler en tirant sur sa chaîne. Bléton rentra, referma la porte et revint à sa place.

— Le chien a dû entendre passer quelqu'un sur le chemin d'en haut.

A peine achevait-il cette phrase que la porte s'ouvrit brutalement et qu'un homme se dressa sur le seuil.

Les trois convives sursautèrent et, debout autour de la table, poussèrent un cri d'horreur. Un homme se tenait devant eux, le visage couvert d'un masque à gaz, comme ceux que l'on utilisait pendant la guerre, et les visait avec son fusil.

Le doigt pressa la gâchette. Bléton fit un écart brusque, perdit l'équilibre et s'abattit contre une table, où il se fracassa le crâne. Le criminel lâcha le second coup de son fusil contre la femme, qui s'était portée en avant.

Celle-ci poussa un gémissement sourd et s'abattit les bras en croix sur les dalles.

Alors, l'homme masqué entra dans la cuisine, et, tout en rechargeant son arme, se dirigea vers la fillette qui, réfugiée derrière la table, hurlait de terreur.

Violentement surexcité, il ne put introduire la cartouche dans le fusil. Elle tomba. Il ne se donna même pas la peine de la ramasser. Il sortit de sa poche une autre cartouche et parvint à recharger son arme.

Alors commença autour de la table, au-dessus de laquelle se balançait doucement la lampe à pétrole, une poursuite atroce.

La fillette veut échapper à son assassin. Celui-ci s'acharne, veut tirer à bout portant, afin d'être plus sûr de tuer.

Dans sa course affolée, la petite Albertine heurte le cadavre de sa mère. Elle trébuche et roule à terre.

L'homme au visage d'épouvante se penche vers elle, appuie son arme contre le petit corps qui se débat et tire au hasard. Puis il s'enfuit dans la nuit.

La porte resta ouverte sur l'ombre menaçante. Malgré la douleur qui la tenaillait, la fillette n'émit pas une plainte, ne fit pas un mouvement, redoutant le retour de l'assassin.

Le temps se passa. Onze heures. De vagues sons de cloches traversaient la combe. Un filet de sang coulait lentement vers la porte.

## L'héroïque courage d'une fillette.

Celui qui découvrit le crime fut un voisin, Fréjus Monteil. Chaque matin, ce paysan montait faire sa provision d'eau à la fontaine qui coule dans la cour de la ferme Bléton.

Samedi matin, à 9 heures, il fut très étonné de ne voir personne. La maison, dont la porte était hermétiquement close, semblait déserte. En s'approchant, Monteil vit alors la large flaque de sang qui, passant sous la porte, avait coulé sur la pierre du seuil.

Comprenant alors qu'un drame s'était déroulé durant la nuit, il courut prévenir un autre voisin de la ferme, M. Bonnet.

Les deux paysans revinrent ensemble à la ferme. En collant l'oreille contre le panneau de la porte, ils entendirent une voix gémir, tandis qu'une petite voix malade — qu'ils reconnurent pour celle d'Albertine — murmurait sans trêve :

— Le voleur est venu cette nuit ! Le voleur est venu cette nuit !

Ils frappèrent alors du poing contre le battant de la porte. Tout se tut dans la maison durant quelques minutes. Puis, la voix de la fillette demanda :

— C'est toi, Fréjus ?

— Oui, c'est moi. Où es ta maman ?

Un léger silence suivit ; puis, la petite voix tremblante répondit :

— Maman, je crois bien qu'elle est morte.

— Et ton papa ?

— Il est couché avec un grand trou dans la tête.

Les deux paysans essayèrent en vain d'ouvrir la porte. Celle-ci était fermée à clef. Ils coururent alors prévenir le maire de Saint-Avit, M. Revol, qui accourut aussitôt. Et le colloque recommença à travers la porte.

— Petite, demanda le maire, peux-tu venir nous ouvrir ?

— Je vais essayer, répondit la voix.

Un temps s'écoula, très long. Enfin, un bruit de clé tournant dans la serrure se fit entendre. Mais la porte ne s'ouvrit pas encore. La fillette semblait se livrer derrière le battant à un mystérieux travail. Enfin, la porte tourna sur ses gonds et l'on vit cet affreux spectacle : la fillette apparut dans sa longue chemise de nuit maculée de sang, le visage pâli, les traits tirés. Derrière elle, baignant dans une mare de sang, s'étendait, tragique, le cadavre de la mère. Des fourchettes et des cuillers jonchaient le sol. Les sauveteurs montèrent au premier étage et trouvèrent, dans son lit, Bléton, qui gémissait, la tête pleine de sang coagulé.

La petite alors, sautant à cloche-pied, vint près de son père et, d'une petite voix douce, à peine perceptible, raconta l'agression.

— Bien longtemps après que le voleur a été parti, je me suis traînée vers la porte et je l'ai fermée. J'ai mis des fourchettes et des cuillers dans les targettes pour que le vilain homme ne puisse pas ouvrir. Maman était morte déjà. Avec papa, je suis montée dans la chambre. Nous nous sommes déshabillés. J'ai bandé mon genou qui saignait et nous nous sommes couchés.

Et comme on lui demandait si elle connaissait l'agresseur, la fillette répondit simplement :

— C'est Chevrot.

Peu après, on transportait les deux victimes à l'hôpital général de Valence. Le père avait une fracture à la base du crâne. La fillette avait eu le genou emporté par la cartouche de l'assassin.

On dut amputer la pauvre petite.

## L'étrange lettre du meurtrier.

A ce premier coup de théâtre, qui, cela se conçoit, bouleversa le petit village, s'en ajouta un second. Paul Chevrot avait disparu depuis la veille au soir.

L'accusation formelle de sa nièce, sa disparition, tout cela contribuait à l'accuser du crime. Et voici que M. Figuières, qui s'occupe à Saint-Avit de la poste, découvrit dans la boîte aux lettres du village plusieurs papiers griffonnés au crayon.

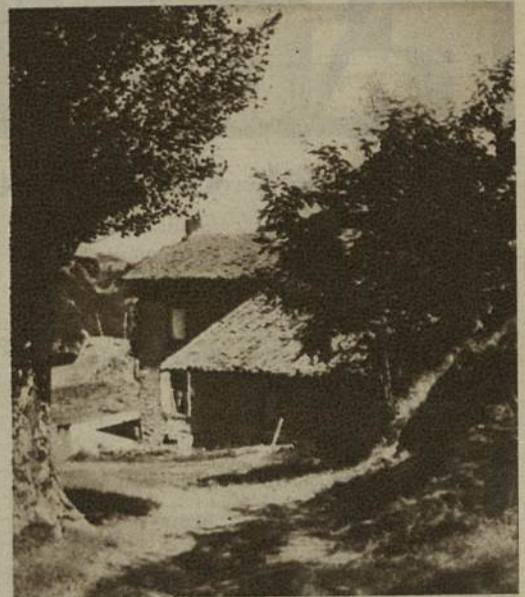
Il reconnut l'écriture de Chevrot. Ecrite dans tous les sens, la lettre révélait un étrange état d'esprit de celui-ci. Il s'accusait du crime : « J'ai commis une horrible chose. C'est terrible, terrible. J'en demande pardon. A ma femme, à mes enfants, à ma petite Victoria, adieu. Que les amis de Saint-Avit me pardonnent. C'est terrible, du moins ai-je épargné ceux de La Motte. Je suis épuisé dans mes forces morales. Tout cela, c'est la faute à la guerre.

« Je ne peux plus vivre après cela. Je vais disparaître ».

Il n'y avait plus de doute. Chevrot était le meurtrier et son cadavre, car, personne ne douta alors qu'il s'était fait justice, gisait dans quelque une des combes qui entourent le village. Celles-ci furent explorées, mais sans résultat.

## A travers le maquis.

Puis, peu à peu, dans les esprits, la certitude que Chevrot était mort, diminua. L'épouvante saisit tout le village. Lorsque la



La ferme Chevrot se trouvait à un kilomètre environ de celle de Bléton.



Celui qui découvrit le crime fut un voisin, M. Fréjus Monteil.



Bâtie à flanc de coteau, la ferme des Bléton, faite en pierres solides.

police arriva sur les lieux, elle se heurta à un farouche mutisme des habitants. Ceux-ci craignaient de se compromettre ou d'attirer par des renseignements trop précis la colère du meurtrier qui se vengerait.

Un murmure bientôt tout bas que, la nuit, le meurtrier revenait chez lui, afin de s'approvisionner.

Le soir venu, les paysans s'enferment chez eux, sursautant au moindre bruit et craignant toujours de voir apparaître sur leur seuil l'homme au masque d'épouvante, qui les viserait de son fusil.

Des battues furent annoncées. Un appel fut fait à la population d'y participer tout entière. Aucun paysan ne se présenta.

— Que voulez-vous, déclara l'un d'eux à la gendarmerie, il y a les moissons. Tous les hommes sont aux champs.

Et avec un geste, comme pour s'excuser :

— Le travail d'abord, n'est-ce pas ?

La vérité, c'est que la peur juggle maintenant tout le pays. Peur de trop en dire, d'attirer sur soi la colère justicière de celui qui, traqué dans les bois, couchant comme une bête sauvage dans les grottes et dans les taillis, sent se réveiller peu à peu ses instincts de fauve et défendra peut-être cette vie qu'il voulait perdre, avec un acharnement forcené.

Étienne HERVIER.



Bléton était un type assez bizarre, très honnête homme mais peu sociable. Il habitait dans sa ferme avec sa femme et la petite Albertine, une enfant de sept ans.



# FATS DIVERS

## L'avocat Guinand au Pénitencier

Genève (de notre correspondant particulier).

Le 2 juillet, rendant compte de la comparution de l'ex-avocat suisse Guinand devant une nouvelle cour d'assises qui avait allégé d'un an sa peine de réclusion, nous disions que Guinand avait immédiatement formé un pourvoi contre ce nouveau jugement.

L'affaire devait revenir vendredi (17 juillet) devant la Cour de Cassation pénale de Neuchâtel. Mais, jeudi soir, l'ex-terreur du procureur faisait savoir, de sa cellule à la Conciergerie, qu'il retirait son pourvoi. La séance de vendredi ne put avoir lieu.

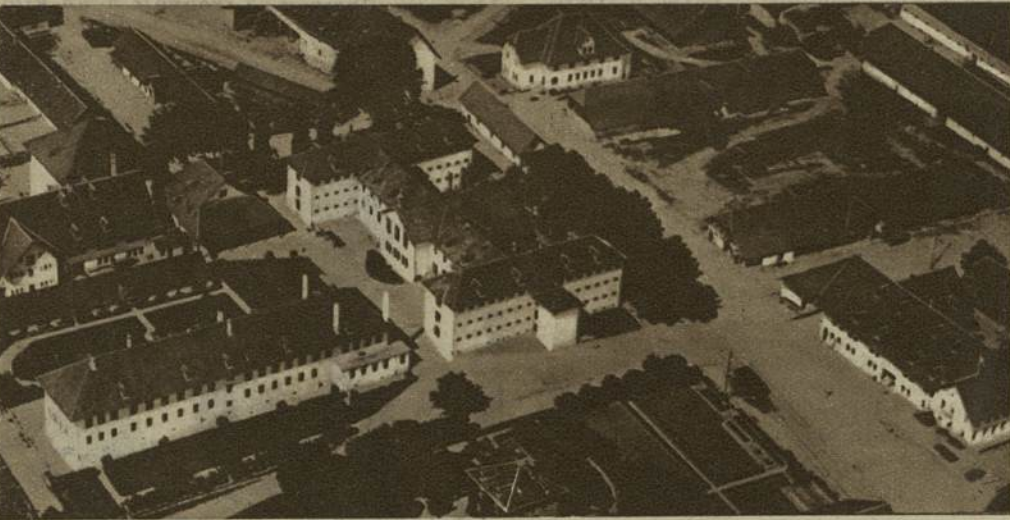
M. Guinand fut donc extrait, vendredi soir, de la Conciergerie et conduit au pénitencier de Witwil, où il terminera sa peine. Il ne fera d'ailleurs qu'un séjour de quelques semaines

dans l'établissement de M. Kellerhals (que *Délective* a présenté en son temps à ses lecteurs), car la prison préventive qu'il a faite s'éleva déjà à 459 jours ; il bénéficiera de la libération conditionnelle.

Seulement... la justice bernoise le guette, et il devra, à bref délai, comparaître devant elle pour sa seconde affaire, celle de la Librairie-Édition S. A. Une fois jugé à Berne, il ne sera encore pas au bout de ses peines, puisqu'il aura à répondre des délits de détournements qu'en compagnie de Dewitte et Ellaers, il committait au détriment de la société belge des librairies et kiosques, détournements qui atteignent le chiffre coquet de trois millions et demi de francs.

L'effondrement de cet as du barreau neuchâtelois est décidément complet !

G. RUB.



M. Guinand fut conduit au pénitencier de Witwil.

## Chimène a-t-il tué ?

Lille (de notre correspondant particulier).

ERGE Chimène, qui fut accusé d'avoir revolverisé son ami Edmond Pesant, dans la vieille casemate du fort de Bersillies, a été conduit devant M. Magnin, juge d'instruction du parquet d'Avesnes.

De cette entrevue, Chimène — qui l'eût dit ? — ne put sortir à son honneur. Il est définitivement inculpé d'avoir volé 8.000 francs au ménage Pesant et ensuite d'avoir tué son ami.

Mme Pesant jeune, on se le rappelle, avait dit qu'elle avait été fort surprise, en revenant chez elle après le départ de son mari, parti pour le voyage dont il ne revint jamais, de n'avoir plus trouvé les économies du ménage, soit huit billets de mille francs qu'elle avait rangés dans son armoire, dans une boîte en carton. Il fallait savoir où était passé cet argent. Or, le juge a pu établir, d'une part, que Chimène n'avait touché de son employeur que 1.720 francs en quatre mois, et que, d'autre part, le même Chimène, aussitôt après la disparition de Pesant, de retour à Paris, se livra à des dépenses en dehors de ses moyens.

Nous avons longuement exposé ici les men songes de l'inculpé qui ont permis d'étayer l'accusation qui était chancelante. M. Jean-Charles Legrand, le distingué avocat de l'inculpé, voit malheureusement les choses d'une façon différente de celle du juge d'instruction. Il a demandé la mise en liberté provisoire.

Il nous a déclaré qu'il allait déposer une plainte en outrage à magistrat contre le témoin Besson, dont les déclarations constituent une des plus lourdes charges contre son client ; celui-ci avait, en effet, affirmé que Pe-

sant tenait dans sa main crispée le revolver et qu'il avait dû prendre une barre de fer pour desserrer les doigts. Or les experts médicaux déclarent que l'état de décomposition du corps était tel que la main ne pouvait plus rien retenir du tout.

Cette plainte est, croyons-nous, la première du genre, mais parviendra-t-elle à élucider ce drame de plus en plus mystérieux ?

A. R.



M. Jean-Charles Legrand, le distingué avocat de l'inculpé.

## Police-modèle

Lille (de notre correspondant particulier).

Il faut bien le dire, la police ne possède que des moyens rudimentaires pour faire la chasse aux malfaiteurs. Ces derniers ont des automobiles tandis que les agents n'ont que des motocyclettes. Ils usent du téléphone, du télégraphe, tandis que les commissaires, sans mandat d'arrêt télégraphique, doivent user du Code pour garder à leur disposition un individu compromis dans une grave affaire. Les services de la Sûreté Générale ont enfin compris le danger de cette infériorité et dans la mesure des crédits disponibles, on a décidé de doter les brigades mobiles de postes de T. S. F. Ce n'était encore qu'un vague projet, mais M. Ucciani, directeur de la deuxième

brigade, mit tant de ténacité, d'obstination, pour le réaliser, que, dans quinze jours, les ondes fonctionneront à Lille.

Le poste de T. S. F. sera d'abord récepteur, c'est-à-dire qu'un mandat d'arrêt émis par Paris sera immédiatement capté, et diffusé par les moyens ordinaires, en attendant mieux. Ce mieux d'ailleurs suivra rapidement, car le poste récepteur de Lille sera, lui aussi, doublé d'un poste émetteur permettant d'alerter en un laps de temps très court — quelques minutes à peine — les brigades de gendarmerie les plus importantes de notre région, et les postes frontière douaniers.

Car les gendarmes et les douaniers, ceci a été prévu, seront aussi dotés de postes récepteurs.

Dès lors, le mécanisme de l'alerte est facile à comprendre.

Un crime a été commis dans la région parisienne par des bandits en auto qui ont pris la fuite. Aussitôt la nouvelle connue à la Sûreté Générale, les signalements des assassins et de l'auto qui les transporte est radiodiffusé, et, en admettant qu'ils aient pris la direction du Nord, l'alerte est donnée par la deuxième brigade mobile qui a reçu le message, et moins de dix minutes après, la frontière est fermée et les brigades de gendarmerie sont prévenues.

Il est également question de munir certains inspecteurs de moyens rapides de locomotion, tels que voitures ou side-cars, leur permettant d'entendre rapidement des témoins, la plupart du temps fort éloignés les uns des autres dans la région du Nord.



M. Ucciani, directeur de la deuxième brigade mobile, qui fut aménager la T. S. F. dans ses services.

AUGUSTIN-RODET.

## La vérité à propos de Vous-même.

Laissez-moi vous communiquer gratuitement quelques-unes de vos expériences du passé et de vos perspectives d'avenir. Laissez-moi décrire votre véritable nature sans flatterie ; vos désirs intimes et vos aptitudes innées. Laissez-moi dépendre vos amis et vos ennemis, et vous aider à discerner en qui vous pouvez placer votre confiance et comment vous pouvez vous prémunir contre l'intrigue et la déloyauté.

Laissez-moi vous démontrer combien il est aisé de parvenir au succès et au bonheur si l'on observe quelques simples règles de vie. Des millions de personnes à l'esprit avisé ont reconnu l'importance de l'astrologie. A présent, AUJOURD'HUI même, vous pouvez mettre cette science merveilleuse à l'épreuve sans aucun frais ni obligation. Il vous suffit d'écrire de votre main une lettre succincte déclarant que vous désirez un horoscope d'essai gratuit. Mentionnez clairement vos nom, adresse, date et lieu de naissance. Joignez Fr. 1 (en timbres-poste) pour couvrir les frais d'affranchissement. Adressez votre lettre à : ROXROY, (Département 2129 L.), N° 42, Emmastraat, La Haye, Hollande. L'affranchissement pour la Hollande est de Fr. 1,50.



Jeunes Mamans, menacées de perdre votre poitrine de déesse. Vos bébés sevrés, vous avez des seins flasques ! Commencez, sans tarder, le traitement scientifique à la CREAM GIVRYL, merveilleuse découverte d'un pharmacien biologiste, diplômé. Rien à absorber. En vente : toutes pharmacies, bonnes maisons et aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, Toulouse. Le traitement 70 fr., contre mandat-poste.



X. DE HAUTECLOCQUE

## LA GUERRE EN MASQUE NOIR - celle des grands espions -

Un volume 12 fr.  
Édition originale sur alfa 18 fr.  
ÉDITIONS de la NOUVELLE REVUE CRITIQUE, 16, r. José Maria de Heredia

On n'avait oublié que lui !...  
voici enfin

## La semaine d'amour

que seul pouvait organiser avec tact et esprit

## FANTASIO

MAGAZINE GAI UNIQUE AU MONDE

Tous les détails de cette manifestation sont donnés dans son NUMÉRO SPÉCIAL

Mis en vente partout

3 fr.

## Le célèbre Hindou Hamid Khan aide les gens ruinés :



Dès l'arrivée du célèbre Hindou Hamid Khan à Paris, je me suis empressé d'aller le consulter. Il a lu mes pensées mot à mot et a prédit mon avenir très correctement. J'avais alors des ennuis très graves et j'étais couvert de dettes à cause de la faillite de mes affaires. M. Hamid Khan avait deviné très exactement quels étaient mes soucis et m'a conseillé des remèdes. J'ai suivi ses conseils. Et, quelques jours plus tard, j'ai constaté un changement remarquable dans mes affaires et j'ai gagné une immense fortune inattendue. Maintenant je jouis d'une paix morale complète et j'ai une profonde reconnaissance à M. Hamid Khan. (Signé) : R. G.

1° Il prédit l'avenir d'une façon précise ; 2° Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions ; 3° Il donne les remèdes aux ennuis, au désespoir et aux malheurs de toutes sortes.

Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation 100 fr. S. Av. Friedland (2<sup>e</sup> étage) Carnot 24-00.

Il est offert gratuitement à tout lecteur de ce Journal, un superbe Portrait artistique au fusain, mesurant 30x40 cm. entièrement retouché et terminé à la main par l'Artiste, d'une valeur de 85 francs.



## Service des Grands Portraits Artistiques

avenue de Saint-Ouen, Paris (XVIII<sup>e</sup>). Ce n'est qu'à la livraison et après entière satisfaction que vous aurez à verser la somme de 12 francs représentant tous frais de port, emballage et manutention. La photo modèle est renvoyée intacte. DETECT.

## CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 20.800 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 20.810 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 20.817 : Carrières administratives.

Broch. 20.820 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 20.827 : Emplois réservés.

Broch. 20.834 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 20.839 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 20.845 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactyle, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, de Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 20.847 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 20.859 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 20.864 : Marine marchande.

Broch. 20.870 : Solfège, piano, violon, clarinette, mandoline, banjo, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 20.876 : Arts du Dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mod anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métier d'art, professorats.

Broch. 20.883 : Métiers de la Couture, de la Coupe et de la Mode, (petite main, seconde main, premier main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes coupeuse, professorats.

Broch. 20.886 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 20.890 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photogr., technique de prise de vues et prise de sons.

Broch. 20.895 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

POUR 20 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 fr. Au comptant 198 fr.

## ÉLÉGANT PHONO

avec 10 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et

## UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME

Tous nos appareils, de fabrication très soignée, sont absolument garantis, ils peuvent jouer

avec tous les disques : à aiguille et à saphir.

Écrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.

La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.

ÉTABLISSEMENTS SOLÉA, (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10<sup>e</sup>)

Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h. le samedi également. Le dimanche de 10 h. à midi.



POUR 34 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 fr. Au comptant 360 fr.

## SUPERBE PHONO

avec 30 morceaux musique et chant au choix sur grands disques et



ILS se rencontrèrent, un matin, dans le bar qui fait l'angle de la rue Palikao et de la rue de Belleville. François Cherbouquet avait bu pendant toute la nuit. Camille Allès revenait du tripot. Ils se dévisagèrent vaguement, jusqu'à ce que — un homme ayant prononcé leur nom — ils se reconnurent.

Il y avait près de quinze ans qu'ils ne s'étaient pas vus et cependant leurs souvenirs étaient précis. Entre eux subsistait une vieille querelle, une de ces rancœurs qui, entre gens du milieu, défient le temps, un compte à régler. Pourquoi ? Ceux qui le savent se taisent encore. S'agissait-il d'une rancune à propos d'une femme, qui, cœur volage, était allée de l'un à l'autre, sans autoriser son nouveau protecteur à payer l'amende à l'ancien ? S'agissait-il, histoire plus grave, de régler entre eux un compte d'argent depuis longtemps en suspens ? François Cherbouquet avait-il, enfin, comme de mauvais garçons se plaisaient à le dire, dénoncé Camille Allès à la vindicte des policiers, des magistrats ou des gardiens au temps où ils étaient ensemble à Fresnes et à Poissy, et Camille lui en conservait-il un sûr ressentiment ?

Quinze années de transbordement dans le milieu louche des bars de Belleville, dans les prisons, à Biribi auraient dû cependant endormir leur mémoire... Camille Allès, tout particulièrement, connaissait le prix du sang. Il arrivait, depuis peu de temps, de la maison correctionnelle d'Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot, où les magistrats des tribunaux d'enfants l'avaient condamné à vivre pendant dix ans, à la suite d'un meurtre et il y avait subi, à seize ans, le châtement des assassins. Et il avait aussi appris à connaître les duretés de la camise aux Bataillons d'Afrique...

Le seul fait de se rencontrer réveille en Chibouquet et en Allès les troubles souvenirs du passé.

Cependant, comme il y avait autour d'eux des gens dont ils n'étaient pas sûrs, ils se contentèrent d'échanger quelques mots :

- Te voilà ?... j'aurai à te parler !...
- Quand tu voudras !
- Cette nuit ?...
- Gi !

Et ils se séparèrent.

C'est bien là un drame strictement type des mœurs d'un groupe d'hommes, dont la survivance, à notre temps, est un nonsens. Camille Allès et François Cherbouquet savaient qu'en allant au rendez-vous qu'ils venaient de se donner, ils se battaient à mort ; ils savaient que le survivant risquait de retourner dans un enfer bien connu de lui : en prison, au bagne, et que, par conséquent, ils avaient tout à gagner à ne pas s'affronter. Cependant, ni l'un ni l'autre ne pensèrent à manquer à la parole donnée.

Ils se retrouvèrent vers une heure du matin, jeudi dernier, rue Vincent. Un tailleur qui rentrait chez lui les vit, dressés l'un contre l'autre. Deux lames brillaient. Ils se battaient au couteau. Autour d'eux,

# A LA LOYALE



Ils se battirent sur les fortifications et se firent de graves blessures.

quatre ou cinq hommes, immobiles, attentifs, jugeaient des coups. Un cri monta, puis une longue supplication :

— Oh !...

Le groupe des spectateurs se dispersa. Trois agents cyclistes qui faisaient une ronde accoururent. Un homme s'enfuyait. C'était Camille Allès. Son visage était couvert de sang. Une longue cicatrice lui barrait le front. L'acier avait pénétré jusqu'à l'os. Il criait aussi :

— Laissez-moi. Je vais me faire panser. Je vous rejoindrai. Nous avons été blessés par des Arabes...

Les agents le maintinrent dans leur groupe et lui passèrent les menottes. Ils virent, tout près, un corps ensanglanté. François Cherbouquet, replié sur lui-même, gisait sur le trottoir. Ils l'étendirent, dégagèrent ses mains de sa poitrine, examinèrent son visage, ses yeux grands ouverts. Un couteau glissa sur les vêtements du mort. Il avait eu le cœur traversé. Il n'y avait sans doute aucun espoir, car les plaintes avaient cessé...

L'arme fut saisie.

— C'est à toi ? interrogea le brigadier. Camille Allès fit l'étonné.

— Je vous dis que ce sont des Arabes !... Si Cherbouquet se réveille, il vous le dira, comme moi...

Et ce fut comme dans toutes les batailles qui terminent un coup de main. Une voiture d'ambulance arriva qui transporta la victime, à l'hôpital tout d'abord, puis à l'Institut Médico-Légal. L'autre blessé fut emmené au commissariat. Il maintint ses dénégations. Mais le corps de Cherbouquet portait sa signature ; le couteau qui s'était échappé de la blessure était marqué à ses empreintes. Enfin, quelque discret qu'il fût, d'autres parlèrent à sa place. Il s'agissait d'un duel à la « loyale ». Camille et François Cherbouquet avaient réglé un compte de sang. Qu'importait à Camille l'opinion des hommes qui ne veulent pas reconnaître les arrêts de l'antique jugement de Dieu ! Il était quitte.

Il redira aux juges, quand il leur découvrira sa poitrine où se lit, tatoué, un seul mot, « Fatalitas ! » :

— C'est la fatalité ! On avait bu. Des Arabes sont passés. On s'est moqué d'eux. Ils nous ont sauté dessus.

Le plus fort, c'est que François Cherbouquet, s'il vivait encore, dirait sans doute les

mêmes mots. Il mentirait. Il accuserait des inconnus et non son véritable meurtrier. Il serait « régulier », quelque danger qu'il pût encourir, sous peine d'être accusé de lâcheté par ses pairs...

On a beaucoup parlé de cette affaire pendant ces dernières nuits, dans tous les bars de Belleville et des Buttes-Chaumont. C'est qu'en effet elle ramenait irrésistiblement les « réguliers » à trente années en arrière. A l'époque de leur jeunesse. A l'époque de Casque d'Or.

## A la « Tête de Cochon ».

L'un d'eux me le rappelait naïvement en m'entraînant avec lui sur les lieux du drame. Il me disait que les duels à la loyale se sont bien transformés depuis le temps où Leca et Menda, deux solides gars de Belleville, se battirent au couteau pour les beaux yeux de la rousse commère, bien connue rue des Rosiers, et qui n'est plus appelée « Casque d'Or » que par les anciens du « milieu ».

— Cela tient, me disait-il, au perfectionnement des armes à feu. Autrefois, on se battait ; aujourd'hui, on tue. Les armes sont rapides ; elles sont dangereuses ; le premier qui tire met à mort son adversaire... Dans le passé, on se tirait dessus à balles de plomb et cela n'était pas mortel... On défendait sa chance au couteau et il fallait avoir autant d'adresse que de force. Le combat pouvait être arrêté et se diminuaient ainsi les risques graves de peu importantes querelles.

Il ajouta :

— La bataille qui valut à Leca et à Menda d'être envoyés à perpétuité au bagne n'était qu'un jeu d'enfant si on la compare à nos modernes querelles de bar...

Ensemble, nous revécûmes la vieille histoire. Elle datait de 1900. A cette époque, quelques reporters, pleins d'imagination, inventaient les « Apaches de Belleville ». L'un de ceux-ci, confrère charmant, M. Moris-Voillemer, du *Matin*, découvrit chaque jour un cadavre portant la signature des « Apaches » : une carte de visite, un poignard ou d'autres objets... Il racontait, avec beaucoup de verve, comment les habitants de la jungle des fortifs arrêtaient les passants, les ligotaient, leur brûlaient les pieds pour leur faire avouer où ils cachaient leur magot.

Les Apaches étaient en réalité les hommes du milieu, comme il y en a encore aujourd'hui, un peu différents à dire vrai, car ils obéissaient à des lois plus strictes, car peut-être leur infamie, plus cynique, était moins dangereuse... « Il y avait les « hommes de Ménilmontant », ceux de la Courtille et les hommes de la Chapelle, qui comprenaient tous les réguliers du bas-Montmartre... Ils étaient vêtus de couil, coiffés de casquettes et portaient de grands foulards.

Une femme s'échappait-elle du bal du Moulin Vert, du Perroquet Blanc, ou de la Tête de Cochon à Ménilmontant, pour paraître parmi les hommes de la Chapelle, au bal du Sabbat, les hommes de Ménilmontant venaient attaquer ceux de la Chapelle. Le sang coulait. Chacun emportait ses blessés...

(Suite page 11.)

Au temps où ils étaient ensemble à Fresnes et à Poissy.





# CIEL DE CAF

## X. (1) — Coups de tête et coups mortels

Il est temps de faire le point. Mon dernier article m'a valu un énorme courrier : lettres de soldats, d'anciens bataillonnaires, d'anciens légionnaires ayant encouru les rigueurs de la discipline et qui m'écrivent :

« Votre enquête n'est rien que la vérité... Les récits que vous avez recueillis là-bas sont exacts... Nous-mêmes, voulez-vous nous entendre, nous convoquer... »

D'autres lettres aussi me disent :

— N'exagérez-vous pas ? Ne vous êtes-vous pas laissé entraîner par des récits dont vous n'avez pu vérifier la véracité ? Se peut-il que les châtimens corporels n'aient pas cessé et soient encore de pratique courante dans certains camps d'Afrique ?

Ni les unes ni les autres ne m'ont étonné. Je m'attendais aux signes d'approbation comme aux marques de doute.

Je vais donc sortir de mes dossiers trois autres histoires, trois autres exemples. Ils ont, tous les trois, récemment défrayé la chronique des journaux marocains. On en peut aussi retrouver la trace au greffe des tribunaux militaires de Fez et de Meknès.

Voici le premier document. Il est d'une brûlante actualité. La curieuse aventure qu'il relate remonte au 14 juillet de cette année.

Le 14 juillet donc, tandis que les militaires de France et de Navarre, après avoir vidé à la santé de la République, le quart de vin supplémentaire et national, dansaient " J'ai ma combine " sous les lampions tricolores de nos douces garnisons, neuf Joyeux, neuf chasseurs du troisième bataillon d'Infanterie légère d'Afrique qui, depuis quelques semaines, cassaient des cailloux quelque part au Maroc Oriental, entre Immouzer et Guercif, se sentirent soudain piqués par une drôle de mouche.

En vérité, cette mouche les piquait depuis plusieurs jours déjà. Mais ce soir-là où, si éloignés qu'ils fussent de leur pays dans ce bled perdu aux pieds de l'Atlas, un nostalgique parfum flottait peut-être dans la nuit, la mouche qui tourmentait nos Joyeux s'était faite particulièrement lancinante. Ils en sentaient le bourdonnant aiguillon danser contre leur front et creuser son noir sillon à travers leurs pensées. Ou plutôt, c'était comme une trame grise qui s'était tissée autour d'eux et qui, maintenant, les enveloppait tout entiers, ou mieux encore, comme les symptômes successifs, ponctuels d'une lente intoxication, plus impérieux ce soir-là que jamais.

Trop de sourdes rancœurs s'étaient accumulées en eux. Depuis qu'on les avait détachés de la portion centrale d'Outat El Hadj, pour venir effectuer des travaux de piste à Tizi-Tamahout, à 120 kilomètres de là, rien ne marchait plus comme il fallait.

Eloignés de la bienfaisante surveillance du chef de bataillon, les gradés qui commandaient leur détachement en avaient profité pour prendre leur revanche.

Provocations, brimades, brutalités, violences, rien ne manquait au sombre tableau de la morne existence des Joyeux.

Un soir, excédé, le chasseur V... s'était enfui du détachement pour échapper aux mauvais traitements. Repris sept kilomètres plus loin, V... s'était fait sauter la cervelle avec l'arme qu'il avait emportée.

C'est tout cela, toutes ces tristesses, tous ces funestes ferments d'ennui et de révolte qui leur montaient ce soir-là à fleur de peau.

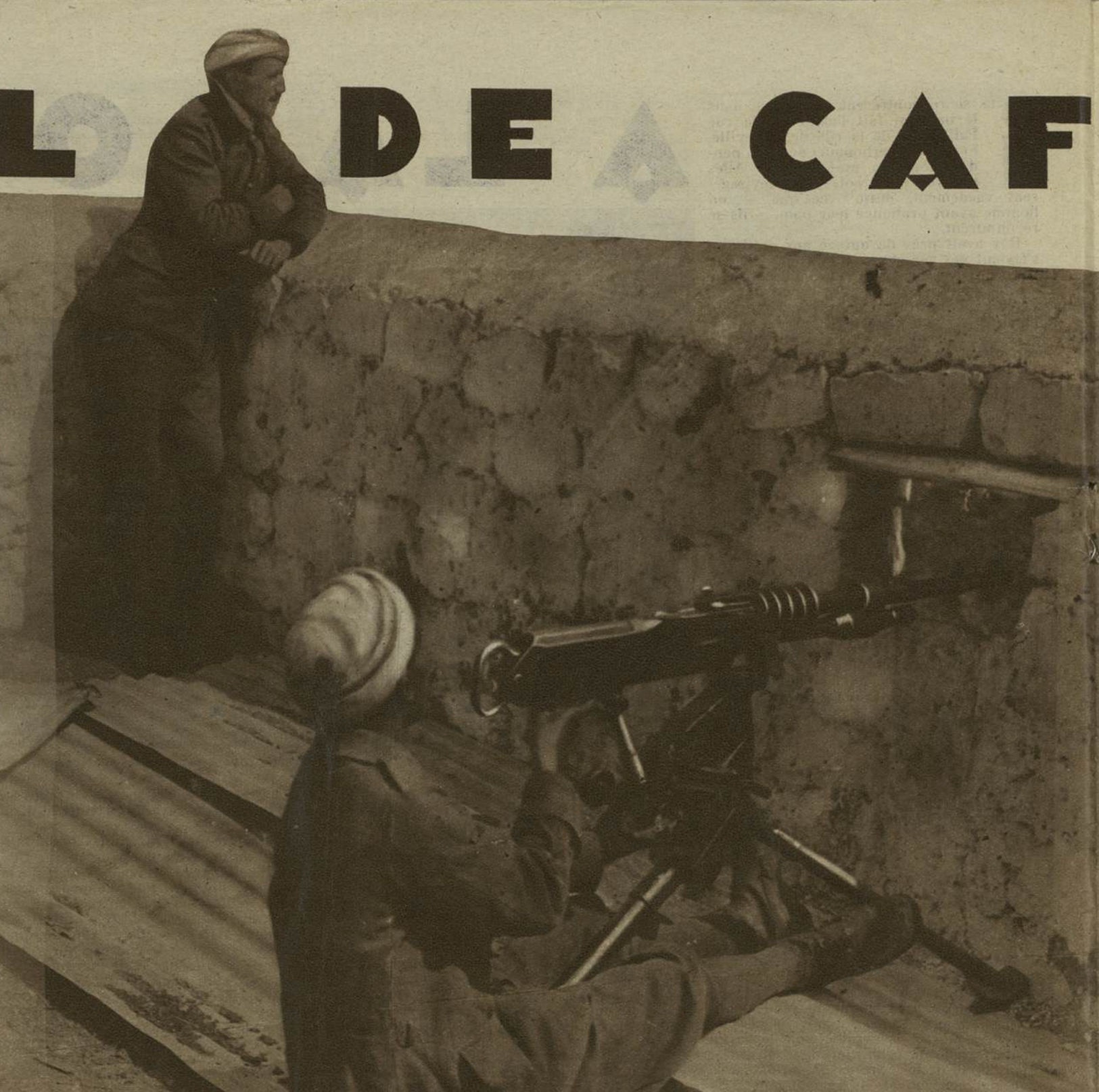
Cet exil dans la montagne, ce hard-labour sur la piste de quatre heures et demie du matin à cinq heures du soir, la maigre ration, les nuits sur la " dure " dans le vent glacial soufflant sur les crêtes encore neigeuses, l'épuisante chaleur du jour qui cuisait leur peau gelée par la bise nocturne, tout cela se fût effacé s'il ne s'y était ajouté les injustices et les brimades. Et parce qu'ils étaient doublement malheureux, parce que la vie qu'ils menaient traînait autour d'eux un bruit de chaîne et de bague, la hantise du cafard tourmenta leurs cerveaux.

Lorsqu'une telle hantise vous serre le crâne sous un ciel de plomb fondu, on ne peut prévoir où elle vous conduira.

Ils étaient donc, ce soir-là, neuf chasseurs en proie à leur démon familier.

— On pourrait peut-être fendre la bise, dit l'un d'eux.

(1) Voir « Détective » depuis le N° 135.



Il y avait des vols d'armes depuis quelque temps au poste d'Azerzoun.



Un "groupe franc" de tirailleurs marocains part en colonne.



R..., l'un des neuf joyeux qui se sont rendus à leur avocat.



Ils s'arrêtèrent, aux environs de Fez, exténués et livides.



# F A R D

— A moins qu'on pique une "maquille" pour se faire envoyer à l'infirmerie, dit un autre.

— C'est pas mon idée, dit un troisième, d'abord se faire porter pâles, tous les neuf, ça n'avancera à rien. Vaut mieux aller trouver le commandant pour lui dire que rien ne va plus...

— Jouer les durs pour jouer les durs, je préférerais plutôt qu'on aille prendre l'air du côté de Fez où on exposerait notre situation au général, reprit le premier Joyeux.

— Alors, on les met ou on ne les met pas ?

— On les met...

Ils partirent dans la nuit, emportant leur barda, un mousqueton et un fusil de chasse.

Non point qu'ils vouussent tirer la gazelle, mais pour écarter, chemin faisant, les mauvaises rencontres... rôdeurs, coupeurs d'oreilles et autres dissidents.

Il y eut, au poste de Tizi-Tamahout, le lendemain matin, lorsqu'on découvrit la fuite des neuf Joyeux, un beau branle-bas.

On lança à leur poursuite goumier et mokhazenis. On alerta aussi les tribus des environs, à qui l'on promit des primes, si les neuf bataillonnaires tombaient entre leurs mains.

C'est dire que nos neuf Joyeux ne pouvaient songer à s'approvisionner en route chez les indigènes. A pied, sans manger, ils poursuivirent leur chemin à travers le bled. Le souvenir des souffrances endurées sur la piste, sous les brimades des sergents, les aidait à supporter cette marche forcée, sous un soleil écrasant, par des sentiers impossibles et périlleux. Mais la menace d'une rencontre, la crainte d'être rattrapés les rendaient haletants. Et la faim, la soif commençaient déjà à les torturer dans leur chair.

Soudain, l'un des Joyeux qui s'était arrêté, perçut au loin un bruit sourd, une sorte de roulement feutré.

— On dirait des pas de chevaux... A terre, les potes, v'là les Manteaux Bleus !

Avaient-ils été aperçus par les moghazenis dont la troupe aux burnous flottants se détachait maintenant, à l'horizon, sur la crête blanche et caillouteuse ?

— Planquez-vous, les gars...

Ils s'allongèrent parmi les pierres brûlantes, derrière des touffes de cactus. Le feu qui descendait du ciel et qui montait du sol rissolait la peau de leurs mains, traversait leurs effets de toile.

Les Manteaux Bleus se rapprochaient, sur leurs chevaux à longues crinières, dans un tourbillon de poussière rousse.

— Serrons les noix, soufflèrent les Joyeux.

Les moghazenis semblaient foncer dans leur direction, sûrs de leur but, puis soudain, à vingt mètres d'eux, ils arrêterent leur course, se dressèrent sur leurs larges étriers comme pour chercher dans le champ de leurs regards quelque point de repaire. L'un d'eux fit, sous son vaste manteau, un geste évasif qui paraissait dire :

— Inch'allah ! Attendons ici, on verra bien...

Les cavaliers mirent pied à terre, attachèrent leurs montures, et accroupis sur les talons, le menton contre leurs fusils attendirent en échangeant quelques propos en langue berbère. De temps en temps, l'un d'eux se levait, scrutait l'horizon, puis allait reprendre place parmi ses compagnons.

Les neuf Joyeux, à plat ventre, derrière leurs cactus, n'osaient, malgré l'ardeur du soleil, remuer d'un pouce. Le moindre bruit eût éveillé l'attention des Manteaux bleus, qui en gens du bled, sont habitués à entendre sans écouter, à voir sans regarder...

Cela dura quatre heures — quatre heures d'immobilité absolue pour les neuf bataillonnaires. Finalement, les moghazenis remontèrent sur leurs chevaux et s'éloignèrent.

— Y a pas de deuil, dit un Joyeux, mais on l'a échappé belle.

Et ils se remirent en route.

Une nuit encore, toute une journée et toute une autre nuit, ils marchèrent, ne s'arrêtant que pour se rafraîchir les lèvres à l'eau des oueds, mais toujours sans manger.

Au matin du troisième jour, ils aperçurent au loin une muraille couleur de cendre, coiffée de créneaux délabrés. La végétation, devenue plus luxuriante, se pressait au flanc de cette enceinte, dans un chaos de bosses et de trous rocaillieux. Des ruisseaux d'eau murmurante bordés çà et là d'oliviers et de chênes verts, couraient, eux aussi parmi les pierres tombales et les mausolées vers la vaste muraille.

— Fez ! crièrent les Joyeux.

C'était Fez, en effet.

■ ■ ■

Ils avaient parcouru, sans manger, sans être pris, sous une température de 46° à l'ombre pendant le jour, de 39° pendant la nuit, près de trois cents kilomètres.

Ils s'arrêtèrent, cette fois exténués, dégue-

nillés, livides, dans un ravin, se couchèrent dans les roseaux et s'y endormirent. Au réveil, ils tinrent conseil :

— Faudrait tout de même songer à aller exposer notre cas au général, dit le chef de la troupe.

— Oui, mais comment le joindre, comment l'aborder ?

Alors, un Joyeux prit la parole :

— Moi, dit-il, j'ai eu une idée. Vous, restez là. Moi, je vais voir à Fez un avocat qui m'a eu pour client. Je lui demanderai conseil.

Il partit sur le champ et revint, deux heures après, à la nuit tombée.

— Ça y est, dit-il, j'ai vu l'avocat.

— Et alors ?

— Alors, il nous conseille d'arrêter là nos exploits et de nous rendre. Avant de lui donner

réponse, j'ai tenu à vous voir... Je dois d'ailleurs aller le chercher vers minuit... Il va venir ici vous parler.

A minuit, l'avocat, M<sup>e</sup> Henri Larrouy, un jeune maître du barreau fassi qui, pour les avoir souvent défendus devant les tribunaux militaires, connaissait bien légionnaires et bataillonnaires, chercha sur l'avenue de France le Joyeux qui l'avait accosté dans la journée. Il le trouva, endormi sous un palmier, terrassé par la fatigue.

— Où sont vos camarades ?

— Dans le ravin, près de la briqueterie, ils vous attendent.

— Allons-y !

Ce fut, dans la nuit, une curieuse entrevue.

— Maître, on nous rosse comme des ânes... Un de nos copains, pour échapper aux brimades, s'est fait sauter la caisse. Ça ne pouvait plus durer, un coup de cafard nous a pris... on est parti... on voudrait expliquer l'affaire au général...

— Mes amis, leur dit l'avocat, je ne vois qu'un moyen pour vous, c'est de vous rendre d'abord, puis de vous confier ensuite à la bienveillance des autorités.

Il y eut une discussion assez vive. La plupart ne voulaient se rendre qu'au général lui-même, prétextant que leur geste n'aurait de portée qu'à ce prix.

— Eh bien, soit, demain matin, je me rendrai avec vous chez le général auquel vous ferez votre soumission.

L'avocat ramena à Fez les neuf Joyeux, songeant à leur faire passer la nuit dans son sous-sol. Mais devant son appartement, deux inspecteurs de la Sûreté surgirent de l'ombre. Ils avaient reconnu dans cette troupe hétéroclite les soldats dont un message avait signalé l'évasion...

Ainsi se termine l'extraordinaire odyssée des neuf bataillonnaires. Les voici maintenant entre les mains de la Justice militaire. Leur avocat, selon la promesse faite la veille, est allé demander pour eux, au général Ducla, commandant la région, une mesure de clémence. Une enquête, d'autre part, est ouverte sur les brimades et les violences dénoncées par les évadés du poste de Tizi-Tamahout.

Est-il besoin d'ajouter que nous nous associons nous aussi au vœu des journaux de Fez, unanimes à demander pour l'attitude si correcte des Joyeux l'indulgence des autorités et pour les incidents qui les ont amenés à s'enfuir « toute la lumière de l'enquête qui vient de s'ouvrir... »

■ ■ ■

Mais peut-on, sans appréhension, donner sa confiance à la Justice militaire ?

Voici les deux autres histoires :

Elles s'apparentent par leur côté tragique et scandaleux. Par elles, le douloureux problème de Biribi reste entièrement posé : les gradés qui torturent les hommes, les chaouchs, les sergents tortionnaires seront-ils donc éternellement assurés de l'impunité ?

Sous le ciel du cafard, frapper, brutaliser serait-il donc un devoir ?

Il y a d'abord le cas du légionnaire Salem ben Brick du 2<sup>e</sup> Régiment Etranger. Il avait été arrêté le 17 août dernier, avec deux de ses camarades, sous l'inculpation de vols d'armes au poste d'Azerzoun, avec vente aux dissidents. La faute évidemment était grave, mais tenait-on vraiment les coupables ?

L'adjudant qui les ramenait au bivouac se mit dans la tête d'obtenir lui-même les aveux des trois inculpés.

— Couchez-vous sur le ventre, dit-il soudain aux légionnaires.

Puis il sortit de ses poches des cordes qu'il avait apportées — il faut penser à tout — et lia les pieds et les mains des prisonniers.

— Donnez-moi votre baïonnette, je vais leur faire sortir l'aveu par les pieds.

Au dixième coup de baïonnette sur la plante nue des pieds des trois patients, aucun d'eux n'avait avoué.

— On va forcer la dose, dit l'adjudant.

Il alla, disent les témoins, jusqu'à deux cents coups. Les prisonniers, qui avaient la bouche pleine de sable, se refusaient toujours à avouer, mais la baïonnette dégouttait de sang.

Il dut renoncer à son "expérience".

Au poste, où on amena, les pieds taillés, les trois soldats, ce fut une autre chanson. Il n'y avait pas de locaux disciplinaires. On les

attacha à la crapaudine et on les laissa dans un coin, pendant six jours, presque sans nourriture.

Le sixième jour, il fallut détacher Salem ben Brick. Les liens qu'il avait essayé de rompre en se roulant sur le sol, avaient entraîné l'infection des mains et des poignets. Les vers grouillaient à l'endroit des blessures.

Transporté à l'infirmerie, il y mourut.

Le capitaine commandant le poste bénéficia d'une ordonnance de non-lieu.

Devant le tribunal militaire de Meknès, l'adjudant tortionnaire reconnut les faits.

— Je m'étonne d'être ici, dit-il, je croyais avoir bien agi.

On l'acquitta.

Des deux légionnaires survivants, l'un d'eux, Yacoub fut, reconnu étranger aux vols d'armes.

Et voici enfin le cas du tirailleur Feradji, engagé sous nos drapeaux depuis 1927.

Le 30 octobre 1930, vers onze heures, le tirailleur qui avait touché une boule de pain brûlée, protesta.

Le caporal lui répondit :

— Si tu n'es pas content, bouffe des pierres. Le tirailleur protesta de plus belle.

— Prends toujours ce pain-là, en attendant. C'était l'adjudant qui passait et qui avait envoyé une gifle au soldat, toujours au garde à vous.

Excédé, le tirailleur repoussa l'adjudant.

Un sergent intervint à son tour, ceintura l'homme et le renversa à terre. Le tirailleur essaya de se relever. Le sergent le fit ligoter des pieds à la tête. Il avait mis la main à l'ouvrage, passant lui-même la corde sous le cou du tirailleur.

— Sergent, tu m'étrangles, hurlait Feradji.

— T'en fais pas, tu peux crever, répondit le sergent.

Il ne croyait pas si bien dire.

Moins de cinq minutes après, le tirailleur tombait dans le coma et expirait, après avoir maudit ses tortionnaires.

Deux cents tirailleurs accourus regardèrent, impuissants, mourir leur camarade.

L'affaire se passait au poste d'Ito, le 30 octobre 1930.

Le rapport d'autopsie conclut à l'étranglement. On voyait encore sur le larynx du mort la trace laissée par la corde du sergent.

L'adjudant, qui avait déjà eu trente jours de prison pour violences, le sergent, titulaire d'une condamnation à deux ans de prison pour vol militaire, et le caporal, passèrent devant le Conseil de guerre.

Il y eut un triple acquittement.

(A suivre.) **Marcel MONTARRON.**



M<sup>e</sup> Henri Larrouy au milieu des neuf bataillonnaires évadés du poste de Tizi-Tamahout.



# GRANDS PROCÈS

## Le Dr Paynel durement condamné

Un jugement vient d'émouvoir la population versaillaise. Il frappe un médecin, le docteur Paynel, surnommé par les habitants de la ville du Roi Soleil « le médecin des pauvres ». Décoré pendant la guerre de la légion d'honneur, titulaire de dix citations, ce médecin serait aujourd'hui atteint dans son honneur professionnel.

Voici les faits : l'an dernier, le médecin de l'Etat-Civil trouvant suspect le décès d'une dame Roulier, demeurant avec son mari et ses deux jeunes filles rue du Vieux-Versailles, refusait le permis d'inhumation. L'autopsie ne put rien établir, mais le mari de la morte, M. Roulier vint déclarer au commissaire de police qu'il pensait que sa femme était morte des suites de l'absorption des médicaments prescrits par le docteur Paynel. Elle avait dû boire du chloroforme au lieu d'eau chloroformée. Inquiet, le docteur Paynel demanda un examen toxicologique des viscères, puis une



Le Docteur Paynel, surnommé par les Versaillais « le médecin des pauvres ».

contre-expertise. Ces examens ne révélèrent aucune trace de chloroforme, mais par contre une quantité inusitée de mercure. Le docteur Paynel fut donc convaincu que sa cliente était morte des suites d'un traitement mercuriel antérieur.

L'accusation n'en reprocha pas moins au docteur, comme à son assistante Mme Madeleine Rion, d'avoir délivré du chloroforme pur au lieu d'eau chloroformée.

Bien que le docteur Balthazard ne pût apporter à la barre de preuves décisives, le docteur Paynel s'est vu, malgré l'émouvante plaidoirie de M<sup>e</sup> Campinchi, infliger un mois de prison, 500 francs d'amende et 200.000 francs de dommages-intérêts. Mme Rion, 15 jours de prison avec sursis et 50 francs d'amende.

Ce surprenant arrêt a-t-il été inspiré par des gens que l'activité désintéressée du docteur Paynel, soignant gratuitement les ouvriers dans la misère, pouvait gêner ?

ROGER HUBERT.

## Le procès de Jeanne Millot la fiancée sanglante



Théodore Battesti se considérait comme fiancé à Jeanne Millot.

(De notre envoyé spécial)

Les jurés du Var ont rendu, jeudi dernier, un verdict loyal ; sans se laisser émouvoir par la force d'une accusation qui avait renvoyé devant eux Jeanne Millot et Théodore Battesti, celle-ci pour avoir tué le sergent René Deniel, celui-ci pour avoir été le complice du crime, ils ont préféré la certitude au doute et leur verdict s'en est ressenti ; Jeanne Millot avait tué Deniel, elle l'avouait ; ils l'ont condamnée ; mais elle accusait Battesti de lui avoir, en quelque sorte, tenu la main, complice moral dont elle aurait subi l'ascendant et sa parole n'étant pas une preuve suffisante, les juges populaires ont acquitté Battesti.

Cela est bien : il faut rendre hommage à des verdicts aussi justes.

La cause avait passionné la région : Draguignan ne connaît pas la rigueur des consignes qui, depuis trois ans, ont fait de la cour d'assises de la Seine une salle presque vide, seul l'espace exigü réservé au public de par la loi, étant toujours copieusement garni. A Draguignan, on a pris d'assaut le Palais de Justice, comme aux inoubliables journées judiciaires de Paris, journées Bessarabo, Lancel, Mestorino, etc.

Oui, l'audience de nuit du procès de Jeanne Millot fut « courue » : jusqu'aux pieds de la cour, la cohue se pressait ; le conseiller Verdalle, président des assises et le procureur Tommasi furent obligés, pour parvenir à leur place, d'entrer dans le Palais par une porte secrète et les jurés se faufilèrent à grand-peine jusqu'à leurs bancs : deux d'entre eux n'ayant pu pénétrer, le président en personne alla les chercher... dans la rue !

Rappel moins brutal toutefois des incidents de l'affaire Mestorino : le président Mangin-Bocquet recevant sur les marches de l'escalier « réservé aux magistrats », des coups de poing de candidats au spectacle, furieux de le voir s'avancer...

Jeanne Millot a 19 ans ; Théodore Battesti, caporal au 8<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, 25 ans ; elle, grande fille brune, au nez fort, à la bouche molle, pénètre dans le box en sanglotant ; sanglots discrets qui cèdent brusquement à un sourire nerveux. Battesti, bien pris dans sa vareuse kaki, beau garçon aux yeux clairs, aux cheveux ondulés, bien noté par ses chefs, appartenant à une très honorable famille d'Evisa, en Corse ; son père est mort pour la France.

Théodore Battesti se considérait comme fiancé à Jeanne Millot. Jeanne avait un amant, René Deniel, sergent au régiment d'aviation de Metz.



M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri prononça une impressionnante plaidoirie qui emporta l'acquiescement.

Battesti avait respecté sa fiancée.

— Je la croyais honnête, dit-il.

— Ce n'est pas vrai, répliqua Jeanne avec un sourire mauvais, je l'avais tout dit.

— Tu mens : c'est Deniel qui m'en a fait l'aveu la veille de sa mort.

Pourquoi Jeanne Millot a-t-elle tué le sergent ?

— Je lui ai reproché la dureté de sa mère ; il m'a tourné le dos en disant : « Elle a bien fait ! ».

— Et c'est parce qu'il donnait raison à sa mère — s'exclama le président — que vous l'avez abattu ! Il est tombé en criant quoi ?

— Il a crié : « Maman ! maman ! ».

— Pourquoi, Jeanne, avez-vous tué ?

Pendant l'interrogatoire, en effet, le président Verdalle, ne cessait d'appeler familièrement par son prénom l'accusée.

— Je voulais me venger : c'est Battesti qui m'a poussée.

L'heure est très grave, Jeanne, adjure le président. Vous pouvez vous rétracter encore. Vous aviez dit à Mme Deniel, la veille : « Je me vengerai, je tuerai votre fils ».

Jeanne Millot sourit une fois de plus :

— Je dis la vérité, c'est Battesti qui m'a poussée.

Voilà la charge la plus lourde contre Battesti : les déclarations de sa fiancée ; le conseiller Verdalle note loyalement ce point capital, en interrogeant Battesti.

— Vous étiez fort épris d'elle et très jaloux ?

— Elle était ma fiancée avec le consentement de ses parents et je l'aimais.

Pour fortifier l'accusation, il y avait bien deux témoignages, mais assez peu pertinents ; deux personnes, MM. Fabiani et Zucconi avaient rencontré quelques minutes avant le crime, sur le boulevard du Faron, à Toulon, une jeune fille en noir et un militaire en kaki ; Fabiani avait reconnu Jeanne Millot, mais non pas Battesti : tous deux, assure-t-il, étaient de la même taille.

Battesti invoque un alibi : si ce n'est pas lui qu'on a rencontré, en compagnie de Jeanne Millot sur le chemin du domicile de Deniel, où était-il donc ?

— J'étais sur la place de la Liberté avec le soldat Lecca ; j'y ai rencontré ensuite le vaguemestre, puis mon compatriote Ceccaldi, étudiant en médecine. A l'heure où le crime se commettait, je rentrais à la caserne Grignan.

Tout cela ne permettait pas de condamner Battesti ; l'impressionnante plaidoirie de M<sup>e</sup> de Moro-Giafferri fit le reste. Jeanne Millot que M<sup>e</sup> Brun, du barreau de Toulon, défendit avec talent fera 15 ans de travaux-forcés.

## LE FOU-YU

CE TALISMAN DE JADE "LA PIERRE DU BONHEUR" Pour Vous

Pendentif 50 fr Argent 65 fr 125 fr Or-150 fr

Ch. OUDIN Joaillier 17, AV. DE L'OPÉRA, PARIS

IMPORTATION DIRECTE NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

## GAGNEZ DE L'ARGENT

grâce à POTAE, talisman amulette en véritable peau d'hippopotame taillée à même la peau selon les rites et pratiques arabes et qui n'est en rien contraire à votre religion, POTAE vous protégera en tout et exaucera vos vœux et vos secrets desirs. AMOUR, ARGENT, SANTÉ. Nombreuses lettres d'attestations. Notice contenant traduction du texte ci-contre et explications complémentaires sur POTAE et sa puissance occulte est envoyé GRATUITEMENT sur simple demande; POTAE est envoyé contre mandat de 25 frs adressé à POTAE, service D, 45, Rue Boissy-d'Anglas, Paris-8<sup>e</sup> (indiquer date de naissance).

## UNE DÉCOUVERTE STUPÉFIANTE

Le secret du bonheur est-il enfin découvert ? Par un pouvoir encore inexplicable mais infailible, la mystérieuse formule inscrite sur le TALISMAN ÉGYPTIEN ARVA donne à tous ses adeptes, santé, richesse et succès en amour. Sceptiques ! N'hésitez pas à nous écrire ! Vous serez convaincus lorsque vous aurez lu le superbe « LIVRE D'OR DES INITIÉS » qui vous sera adressé gratuitement. Vous pouvez, si vous voulez, envoyer 1 fr. 50 en timbres-poste pour couvrir les frais d'envoi à ARVA, 8, rue Pigalle, Paris (9<sup>e</sup>).



Une luxueuse brochure, vous expliquant comment vous pouvez exécuter vous-même toutes vos robes, vous sera envoyée gratuitement sur simple demande adressée à

**MODELIA**

Service C. E.

4, rue Marbeuf (Champs-Élysées) PARIS



# A LA LOYALE

(Suite de la page 7)

MENDA et Leca qui étaient deux mauvais garçons, mais non deux grands criminels, illustrèrent, à leurs dépens, cette lutte pittoresque. Ils aimaient l'un et l'autre, vers 1902, Casque d'Or, femme aux traits communs, et qui n'était nullement une Vénus. Leurs amis engagèrent une rencontre au bal du Cochon. Leca, qui était le fils d'un brigadier de l'octroi, fut retrouvé, dans un fiacre, grièvement blessé.

On le transporta à l'Hôpital Tenon, mais sa bande, craignant qu'il ne fût enlevé et achevé par la bande adverse, envahit l'hôpital et assura l'inviolabilité de son chef.

Menda, qui avait pris part à la bataille, mais qui n'avait pas frappé Leca, fut arrêté, inculpé de meurtre et envoyé au bagne... Là-bas, il devint infirmier, fit des merveilles, si j'en crois des témoins, et gagna l'estime. Son rival Leca le rejoignit quelques années plus tard en Guyane où il mourut. Mais le duel qui leur avait coûté la liberté entraîna d'autres duels, comme une simple pierre, en montagne, entraîne une avalanche... Ainsi Théo la Honte, de Montparnasse, tua-t-il le Dénicheur, boulevard de Clichy, à propos d'une histoire de femmes ; ainsi le Frisé des Halles tua-t-il l'Algérien, et, condamné à mort, refusa sa grâce. Il fallut le gracier de force, bien qu'il ne voulût pas reconnaître la justice des hommes.

## Les Vingt et un

Mon compagnon parlait encore lorsqu'un Marseillais vint nous rejoindre à notre table. C'était un des survivants de la grande guerre à la « loyale » qui opposa, dans la capitale du Sud, les « vingt et un » de Saint-Jean et les nervis de Saint-Mauront. Il raconta aussi son histoire. Je la connaissais pour l'avoir autrefois évoquée.

La bataille commença, non à propos d'un partage de larcin, mais à cause d'une femme. François le Fou, qui revenait de Buenos-Ayres, enleva au Blond sa femme. Les nervis de Saint-Mauront descendirent en troupe de leur quartier et vinrent à Saint-Jean, laver dans le sang l'offense faite à l'un des leurs. Deux nervis de Saint-Jean périrent. Puis les vainqueurs parcoururent le quartier en percevant les dimes qui revenaient aux hommes de Saint-Jean...

« Peu de temps après, les nervis de Saint-Jean ripostèrent. Le sang coula de nouveau. Entre les deux quartiers, les combattants avaient établi une sorte de ligne frontrière. Les adversaires qui la franchissaient ne la repassaient que dans une civière, morts. Il fut désormais impossible à un nervi de Saint-Jean de se risquer sur les étendues, alors désertes, du Lazaret. Des hommes veillaient aux frontières...

« Aucune des bandes ne s'attaquait par trahison, pas plus que les hommes. Elles choisissaient le lieu de leur rencontre. Dans des terrains vagues, à des heures tenues secrètes afin de dépister la police. Les combattants obéissaient à certaines lois de la guerre, comme de vrais soldats. Par exemple, un homme de Saint-Jean, à qui ceux de Saint-Mauront reprochaient d'avoir tué un des leurs, dans un cabaret, fut un soir entouré par les amis de sa victime. Des pistolets étaient braqués sur sa poitrine. Il sortit le sien, disant :

« — Mort pour mort, d'autres mourront comme moi...

« Un homme, qui se nommait Romulus, et qui a péri au bagne, le sauva. Il cria :

« — Nous sommes six contre un... Laissons-le aller. Reviens demain à minuit au Lazaret, nous nous retrouverons...

« Et, en effet, le lendemain, ils se battirent poitrine contre poitrine.

« Tout cela finit comme cela devait finir. Le duel du Capitan

avec Richard-le-Boiteux fut l'un des derniers... Ils commencèrent à se battre dans un fiacre, puis ils terminèrent la rencontre dans un cabaret, au poignard... Peu de temps après, la police, sous les prétextes les plus futiles, arrêta les principaux combattants des deux bandes, et, les chargeant de tous les crimes commis à Marseille, les fit expédier en Guyane, aux Iles, où la fièvre les décima... »

## Les acharnés

Batailles à la loyale, duels d'homme à homme, sans surprises... Comme cela nous paraissait ancien !... On nous raconta d'autres histoires... Fredo le Tatoué qui se souvenait d'avoir été en prison, en Italie, racontait qu'autrefois l'habitude était si bien dans les mœurs des mauvais garçons que, dans la cour de la prison, les condamnés s'exerçaient au maniement du couteau, et comme ils étaient privés d'armes, ils utilisaient les cuillers en bois dérobées au réfectoire... Ainsi, les hommes du milieu avaient-ils plaisir à découvrir que le plus fort n'est pas toujours le plus adroit et que l'intelligence compte aussi. On me fit encore le récit étonnant d'un duel à « la loyale » qui s'échelonna sur dix années — et qui avait été provoqué par une accusation peut-être fautive...

Milo-les-yeux-bleus, qui avait participé à un cambriolage en compagnie de Marcel-la-Cicatrice, accusait son ami de s'être mis « à table », c'est-à-dire d'avoir raconté aux policiers plus de secrets qu'il n'aurait dû leur en révéler... Ils se battirent sur les fortifications, loyalement, et se firent de graves blessures... L'affaire en serait restée là, si Milo-les-yeux-bleus n'avait répété l'accusation ancienne... Marcel-la-Cicatrice appela de nouveau Milo en combat singulier. La rencontre ne put avoir lieu immédiatement, car, à ce moment, Milo fut mis en prison... Quand il en sortit et qu'il voulut répondre au cartel de Marcel, celui-ci était emprisonné à son tour... Les années passèrent et, enfin, les deux adversaires acharnés apprirent qu'ils étaient tous les deux en prison, mais dans des prisons différentes... « La haine ne les avait point abandonnés... Ils réussirent à entrer en correspondance l'un avec l'autre, à convenir chacun d'un subterfuge pour pouvoir se rencontrer, bien que, pour de longues années, ils fussent enchaînés ; ils s'accusèrent tous deux, en même temps, d'un crime dont ils étaient tous les deux innocents et réussirent, par ce moyen, à être changés de prison et à être confrontés dans le cabinet d'un juge d'instruction... On n'eut pas de peine à leur démontrer le néant de l'accusation dont ils se chargeaient. Mais que leur importait. Ils allaient enfin pouvoir satisfaire leur ressentiment. Dans le couloir de l'instruction, tandis qu'on les gardait, chacun sortit une arme de fortune, des outils dérobés à l'atelier. Ils fondirent l'un sur l'autre et s'éventrèrent...

C'est en les quittant qu'un

« homme » de Saint-Ouen nous apprit le drame de Clichy.

Moderne transformation du duel à la loyale... J'allais en recueillir les échos sur le lieu même de la bataille...

■ ■ ■

Cela s'était passé, boulevard Victor-Hugo, au Café des Sports, au moment de la fermeture... Le patron, M. Mesnard, racontait la scène, non sans baisser la voix, comme s'il eût craint pour sa propre sécurité.

— Je mettais les volets. Les tables, les chaises étaient rangées... Un homme entre, qui demande de lui servir à boire. Je lui répondis brusquement d'aller ailleurs, car je fermais. Il sortit...

« Lorsqu'au même moment j'entendis cinq détonations. Roger Pagé, un de mes vieux clients, donnait dans la porte. Il se tenait le ventre. Il poussait des gémissements...

« Des consommateurs atardés et moi-même nous précipitâmes à son secours. Et, tout en lui prodiguant les premiers soins urgents, nous le pressions de questions, cherchant à savoir ce qui s'était passé.

« Roger Pagé, qui n'avait pas perdu connaissance, nous opposait pourtant un mutisme obstiné.

« A quelques mètres de lui, un homme était étendu sur le trottoir, mort...

— Que s'était-il donc passé ?

— Puis-je le savoir ? Seule, une passante, Mme Henri, a vu la scène... Un taxi était arrêté de l'autre côté de la rue, tous feux éteints... Un homme qui en était descendu se dissimulait derrière les arbustes. Quand il aperçut Pagé et son compagnon Marcel Lacoste, il traversa rapidement et tira sur eux, sans les inviter à se défendre, sans un mot. Après quoi, il remonta dans son taxi, une Renault, peinte en vert, et le taxi disparut à toute vitesse dans la direction de la Porte Pouchet.

■ ■ ■

Marcel-Lacoste, avant de mourir, n'a pas voulu découvrir son assassin...

Roger Pagé s'est tu, invoquant l'ignorance... Sa maîtresse, Germaine Gehan, s'est rendue au Commissariat, mais elle se tait également.

Ils se taisent comme se taisaient, autrefois, Leca et Menda, après le duel provoqué dans le « milieu » par « Casque d'Or ».

Ils se taisent ; c'est une sorte de tradition d'honneur chez ces gens-là !

Ce silence, c'est tout ce qui subsiste de l'ancienne rencontre « à la loyale ». Car maintenant on ne se bat plus aux portes des bouges ou sur les fortifications... On assassine !

Henri DANJOU.



Ils se rencontrèrent dans un bar, à l'angle de la rue Palikao et de la rue de Belleville.



Le patron (ci-dessus) M. Mesnard, avait raconté la scène en baissant la voix.

Ci-dessous: Ils se retrouvèrent vers une heure, jeudi dernier, rue Vincent.



Cela s'était passé boulevard Victor-Hugo, à Clichy, au "Café des Sports".



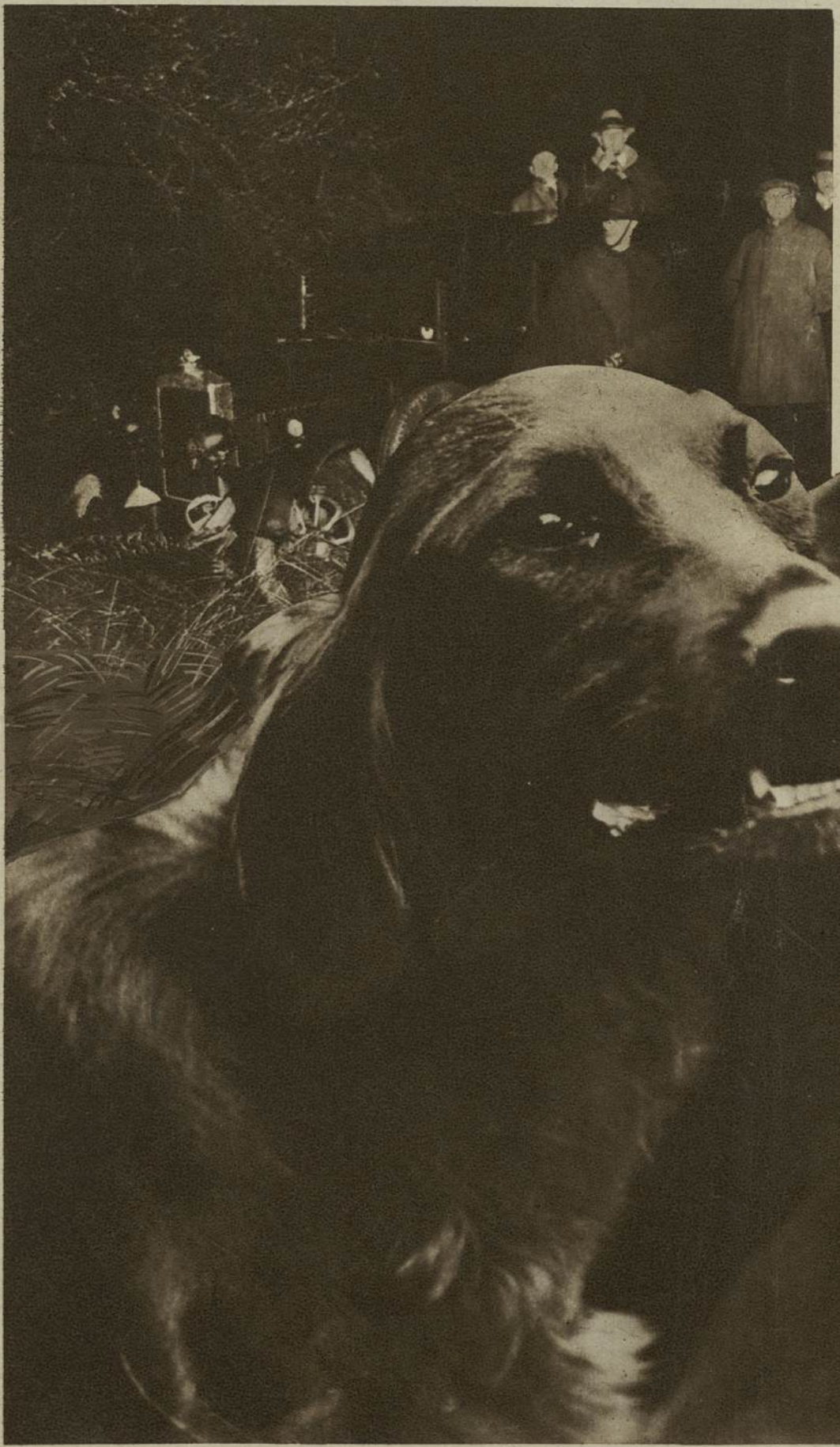
Rogé Pagé, blessé au ventre, se tait et sa maîtresse Germaine Gehan se tait également.



# LE VAMPIRE



Ivy Godden, une gentille fillette de douze ans.



Londres  
(de notre correspondant particulier).

« J'ÉTENDIS machinalement le bras vers l'appareil téléphonique.

— B.r.r.i.n.g.  
Je collai le récepteur à mon oreille. Faible et lointaine, la voix de mon ami, l'inspecteur Wedgewood, de la brigade spéciale de Scotland Yard, articula : — Sapristi, il vous faut du temps pour répondre. Voilà une éternité que je vous fais appeler.

Je regardai le cadran lumineux sur la table de nuit : il était cinq heures à peine ! — Une affaire très intéressante, continuait mon interlocuteur, dont la voix était beaucoup plus sonore à présent. Dans une heure tous les policiers de Kent partiront pour une battue des landes et des bois environnants, avec une meute de chiens dressés. Ivy Godden, une gentille fillette de douze ans, a disparu mystérieusement depuis hier. La gamine est très connue dans le pays à cause de sa voix exquise. Elle chantait tous les dimanches à l'église de Uper Ruckinge. On craint qu'elle ne soit à ajouter à la liste des victimes du vampire de Kent. Si, par malheur, nos craintes sont justifiées et que nous trouvions le corps de la pauvre fillette, les chiens seront immédiatement lancés sur les traces de l'ignoble assassin. Ce sera une chasse à l'homme impitoyable, et si cela vous fait plaisir je vous emmène. Dans dix minutes, je passe en voiture devant chez vous. Je m'arrêterai. Soyez prêt.

L'occasion n'a qu'un cheveu. Me décider fut l'affaire d'une seconde. D'un bond je fus sous la douche froide, j'enfilai mes vêtements sans même avoir pris soin de me sécher complètement, et lorsque, exact, comme toujours, Wedgewood arrêta sa voiture à la porte j'étais prêt.

Dans l'automobile, je trouvai le superintendant Robertson, de Scotland Yard, et un de ses aides, qui maintenait un solide dogue gigantesque entre ses genoux. Je me calai tant bien que mal sur le strapontin qui m'avait été réservé et la voiture démarra en vitesse. En cours de route, le célèbre policier me fit un résumé des événements :

« Vers minuit, me dit-il, Georges Godden, le père de la fillette disparue, est venu nous trouver pour nous faire part de ses craintes. Une disparition de ce genre ne nous eût pas ému autrement, si elle s'était produite ailleurs qu'à Ashford,

On arriva devant un fourré de noisetiers et de ronces.

car, après tout, la petite pouvait avoir cédé à l'attrait d'une escapade ou plus simplement encore s'être égarée. Mais depuis quelques semaines toute la contrée de Kent est terrorisée par la présence d'un monstre aussi cruel et insaisissable que le vampire de Düsseldorf. Son dernier forfait date de trois jours à peine. Une jeune servante fut assaillie au moment où elle traversait une chaussée du bois de Ashford. La pauvre fille avait passé la soirée à danser et peu après onze heures elle prit le sentier qui menait à son cottage, marchant allégrement, quand, tout à coup, elle entendit quelqu'un se frayer un chemin à travers les arbustes. Avant qu'elle pût même se retourner, deux mains puissantes la saisirent à la gorge, les pouces dans la nuque, tandis qu'un genou appuyé contre le dos lui fit perdre l'équilibre. Affreux cauchemar. Elle fut renversée, un corps énorme l'écrasait, l'immobilisait, et déjà l'inconnu, dont le visage était caché par un foulard percé de deux trous à la manière américaine, s'appêtait à lui faire subir d'odieux outrages, quand un coup de fusil, suivi de l'aboïement d'un chien se fit entendre tout près. Un braconnier sans doute, et le vampire, pris de peur, se jeta hâtivement dans un fourré et disparut.

« Malheureusement, la réaction fut si forte que la victime s'évanouit. Quand elle reprit ses sens, il pleuvait à torrent. Nous ne pûmes ainsi lancer nos limiers sur les traces du forcené...

« Ce n'est qu'un cas, entre vingt, tous pareils, et, jusqu'à présent, pas le moindre indice. Trois jeunes femmes ont été retrouvées étranglées, et deux sœurs, Maud et Mabel Hopkins, ont disparu. Voilà le bilan !

« Vous comprenez maintenant pourquoi on craint pour la vie de la gosse. Ivy était grande et bien faite et paraissait beaucoup plus âgée qu'elle ne l'était réellement. Son teint de rose et de lis et ses jolies boucles dorées étaient bien faits pour éveiller l'épouvantable passion du sadique. »

— Avez-vous déjà cherché les traces du

On employa des "bloodhounds", ces chiens bizarres aux bajoues pendantes.

Charles Godden; l'oncle de la



# PIRE DE KENT

vampire au moyen de chiens ? fis-je. Si, par hasard, la petite s'est simplement égarée, vous allez encore augmenter la panique des gens de Kent. Elle a disparu depuis hier seulement, dites-vous ?

— C'est la première fois que nous avons réuni toute une meute, parce qu'il faut en finir. Tant mieux si nous la retrouvons simplement endormie quelque part. Mais j'ai peu d'espoir. Ivy et son frère Peter sont partis ensemble au commencement de l'après-midi pour chercher des fagots dans la forêt. Peter poussait la brouette et Ivy s'amusa à jouer avec un bâton et une balle. A cause de la brouette, Peter, qui n'a que treize ans, ne put avancer que lentement et il perdit bientôt sa vue. Quand la mère avait commandé à Ivy et à son frère de chercher du bois, Ivy, qui jouait à la ronde avec d'autres enfants, avait fait la moue. Aussi le frère ne s'étonna-t-il pas outre mesure de son absence. Il avait déjà ramassé assez de bois mort pour charger la brouette et s'apprêtait à retourner à la maison quand il se préoccupa enfin de la disparition de celle qu'on nomme depuis dans la région « le petit Chaperon rouge ». Il fut inquiet. C'est à ce moment qu'il entendit un cri horrible, aigu. Il se jeta courageusement dans la direction de l'appel désespéré, mais il ne vit rien.

— Ivy ! hurla Peter. Mais rien ne lui répondit que le vent qui soufflait dans les branches. Après avoir vainement cherché, Peter courut à toutes jambes vers sa maison pour chercher son père. Ils fouillèrent la forêt jusqu'à minuit et puis, convaincus que la petite Ivy avait été assassinée, Georges Golden, le père, alerta la police de Ashford.

Nous arrivions : — Ah ! voilà enfin nos collègues, j'entends les chiens.

En effet, la bise glacée nous apportait un murmure confus de voix, entrecoupé de l'aboiement des *bloodhounds*, ces chiens bizarres, avec bajoues pendantes, qui furent autrefois employés pour la chasse à l'homme et qui, encore de nos jours, en Amérique, sont souvent lancés à la poursuite des nègres rebelles et des malfaiteurs.

Quelques instants plus tard, nous fûmes entourés par une foule grondante de jeunes gens et de vieillards, tous armés de pioches et de fourches, et de policiers en bourgeois, parmi lesquels je reconnus le célèbre superintendant Avery. Je compris, en scrutant tous ces visages pâles et durs, que les habitants de Ashford étaient absolument résolus à mettre fin au cauchemar qui les torturait depuis un mois, au point qu'aucune femme n'osait sortir seule après le coucher du soleil.

Les chiens — il y en avait au moins une vingtaine — paraissaient comprendre autant que leurs maîtres de quoi il s'agissait, car, dès que la petite troupe se mit en marche, ils se dispersèrent, furetant, flairant et sentant le sol, presque en silence, en un vaste demi-cercle. On entendait seulement par instant le souffle si caractéristique du *bloodhound* qui ressemble à un sanglot de femme.

Quand l'aube vint, grise et maussade, nous fîmes halte dans une clairière et chacun avala quelques gorgées de café chaud en grignotant un bout de pain. Prévoyant comme toujours, Avery avait fait emporter plusieurs gros thermos métalliques, comme en transportent souvent les troupes des *territoriaux* en manœuvre. Ainsi restaurés, nous nous mîmes de nouveau à l'œuvre. Le père de Ivy Golden nous avait rejoints, ainsi qu'un des oncles de la fillette. Ce dernier poussa tout à coup un cri rauque.

— Ah ! voyez, inspecteur : là ! On dirait que la terre a été récemment remuée », et il

désigna un carré de petits noisetiers et de ronces entrelacées.

*Wotan*, le plus actif de nos chiens, avait réussi à se glisser jusqu'au centre et je vis qu'il cherchait à creuser le sol de ses pattes énormes en flairant bruyamment les racines avec des gémissements bizarres.

« Impossible que quelque chose soit caché là, Charley », s'écria le père d'Ivy. « Tu vois bien que ces arbrisseaux ont au moins deux ans ».

« En effet, concéda l'inspecteur Avery » ; mais je vois surtout que les petites fleurs des ronces sont fanées à cet endroit, comme si elles avaient été transplantées depuis peu. Des pioches et des pelles, *Wedge-wood* ! Dépêchez-vous ! Quelle ruse diabolique ce serait, si l'assassin avait planté des noisetiers sur la... »

Il n'acheva pas, car Charley Godden s'était précipité vers le chien, lequel avait réussi à creuser assez profondément au pied du plus gros des arbrisseaux, et tira à présent par saccades violentes sur un bout d'étoffe grossière : un sac, de toute évidence.

Aussitôt, plusieurs détectives défoncèrent le terrain tout autour d'eux et la vérité apparut dans toute son horreur. Un pauvre petit être au visage tuméfié et couvert de sang figé gisait là. C'était bien celle que nous cherchions !

Les pieds et les mains avaient été liés par des cordes, et les pieds rapprochés et rattachés aux coudes, en crapaudine. Le cou de la pauvre Ivy était serré par une autre corde, et deux sacs à pommes de terre avaient été tirés, l'un par dessus la tête jusqu'à la taille, l'autre de bas en haut.

Le père s'était écroulé comme une masse

Georges Godden le père de la fillette avait les yeux déorbités.



devant cette vision atroce et nous dûmes le faire transporter d'urgence au poste de secours le plus proche. L'oncle, au contraire, resta sur place, glacé, immobile, les yeux déorbités et, de ses lèvres frémissantes, sortait un hurlement continu qui n'avait plus rien d'humain :

« Vengeance ! vengeance ! Je jure de ne plus manger ni dormir tant que le monstre qui fit cela ne soit arrêté ! » Puis, brusquement à bout de résistance, cet homme grand et fort éclata en sanglots, comme une femme.

Quand nous eûmes achevé les constatations indispensables, mon ami *Wedge-wood*, fit flairer par les chiens la terre qui environnait la tombe et, suivi d'un de nos hommes, il se précipita à la suite de *Wotan* qui paraissait être en proie à une surexcitation extraordinaire.

Sans avoir grande confiance en ce moyen primitif qui devait cependant nous conduire jusqu'à l'assassin, je me joignis à eux et toute la journée nous parcourûmes les villages voisins. — Va, *Wotan*, va !

*Wotan* flairait le sol, s'arrêtait, repartait. Dans cette course épuisante, nous sentions peu à peu nos forces physiques décroître.

A Ashford, le chien s'arrêta devant la maison d'un marchand de volailles et hurla à la mort. On le conduisit au chenil où j'imagine qu'il eut une portion double. Le superintendant Avery qui s'était absenté quelques instants, revint avec un mandat d'amener en blanc.

Il questionna les voisins :

— Qui habite là ?

— Arthur James Faaday Salvag.

Quelques instants plus tard, nous frapions à la porte du marchand de volailles. C'est lui qui vint nous ouvrir. Il était « en bras de chemise », et avait les yeux encore bouffis de sommeil. Sans autre préambule, le superintendant commença l'interrogatoire.

— Vous dormiez encore à cette heure ?



Arthur Faraday, le petit-fils du célèbre savant, harcelé de questions par sa mère anxieuse.

M<sup>e</sup> Flint, l'avocat que la pauvre mère affolée avait retenu.

— J'ai le droit de dormir quand il me plaît.

La conversation commencée sur ce ton, devait tout de suite avoir un tour plus âpre. Faraday, était un jeune homme, élégant, musclé, au teint hâlé, qui avait un évident souci de sa personne. Avery, ne put s'empêcher de lui faire la remarque :

— Ce n'est point le costume d'un marchand de volailles, que vous portez-là ?

— Vous ai-je demandé si le vôtre était celui d'un policeman ?

— Vous habitez seul dans cette maison ?

— Oui...

Fouillez les chambres, dit le chef.

Elles le furent consciencieusement. Des vêtements tachés purent être découverts au fond d'un placard et confisqués. Faraday, à nouveau interrogé, s'embrouilla, refusa de donner son emploi du temps la nuit du crime. Ses réponses furent à ce point confuses que le détective n'hésita plus. D'un mouvement brusque il saisit l'homme par le bras et j'entendis le déclin des menottes.

« James Faraday, je vous arrête ! C'est vous qui avez assassiné la petite Ivy Golden. Vous n'êtes plus obligé de dire quoi que ce soit à présent, car tout ce que vous direz derechef sera consigné dans mon rapport. Suivez-moi ! »

Depuis l'aube, les incidents tragiques s'étaient succédé avec une telle rapidité et avec une telle violence que je n'en pouvais croire mes yeux. Ce beau jeune homme, petit-fils d'un savant, serait donc le monstrueux vampire ! C'était inconcevable ! Certes, sans le chien, nous n'aurions jamais osé le soupçonner. Cependant, les taches suspectes sur les vêtements saisis, la pelle encore maculée de terre fraîche que *Wedge-wood* trouva sous le lit, la pâleur mortelle qui envahit le visage du jeune homme quand il nous aperçut, et, surtout, ses yeux de fou, aux pupilles pres-

que invisibles, étaient autant d'indices, sinon des preuves incontestables.

Le lendemain matin, cependant que, du dehors, montaient des cris de rage et des menaces de mort de la foule indignée, Faraday parut devant les magistrats de Ashford. Il refusa de confier sa défense à M<sup>e</sup> Flint, l'avocat que sa pauvre mère, affolée, avait retenu dès qu'elle apprit la terrible nouvelle. Il se refusa du reste également à répondre aux questions du juge, et, sur la demande de l'inspecteur Avery, Faraday fut conduit en automobile à la prison de Maidstone, en attendant que la police ait complété son enquête. Au moment où l'accusé pivota sur ses talons pour suivre le policier, le juge le rappela et le confronta avec Sir Bernard Spillsbury, qui avait fait l'autopsie de la pauvre fillette :

Faraday, restait calme et livide. Le juge espérait toujours le faire sortir de son mutisme :

— Qu'avez-vous à dire ? Défendez-vous. Il en est temps encore. Les charges que l'on a relevées contre vous sont terribles.

Alors l'homme, fit cette déclaration stupéfiante et inattendue :

— Je ne veux pas pour le moment discuter ces charges. Je sais qu'on a trouvé chez moi des vêtements portant des taches suspectes et une pelle ayant remué de la terre fraîche. Mais est-il donc si étrange quand on fait le métier qui est le mien de posséder des vêtements sales et quand on habite la campagne d'avoir une pelle pour bêcher son jardin ? Messieurs, la décision qui surviendra ne concerne que vos consciences. Qu'elle vous soit légère ! Pour moi, je suis convaincu, qu'en raison des passions de l'opinion publique qui sont déchainées, vous ne pouvez vous prononcer en complète indépendance.

Les cris de mort que poussait la populace, pénétraient par les fenêtres ouvertes. Faraday fut conduit à la prison.

Ashton WOLFE

des... bi-ba-ntes.



victime, un homme grand et fort.

de la





On ami H.-H. Davies est un des meilleurs correspondants d'une firme de police privée, dont l'enseigne s'étale en caractères gras sur tous les journaux de l'ancien et du nouveau monde. Il est chargé plus spécialement de suivre les affaires qui concernent des Américains et qui défrayent la chronique de la Côte d'Azur. Nous avons pris rendez-vous, ce jour-là, dans un petit café, situé non loin du fameux hôtel Negresco, à Nice, d'où nous pouvions, à notre aise, surveiller l'animation de la rue, lorsque mon compagnon, se penchant un peu, manifesta un léger étonnement et me dit :

— Voulez-vous voir l'un des escrocs internationaux les plus réputés ? Il se trouve en ce moment derrière l'automobile que vous apercevez rangée près du trottoir.

Je vis, en effet, un homme qui paraissait âgé de 35 à 40 ans, assez grand, d'allure sportive, la taille bien prise dans un complet à carreaux.

— Casey est vraiment imprudent, ajouta mon compagnon. Mais l'audace est la principale caractéristique de ces hommes qui ont l'habitude de jouer leur liberté sur un coup de dés.

L'individu dont il était question paraissait d'ailleurs assez inquiet. Brusquement, il allongea le pas. Il était filé.

Son compte est bon, déclara avec satisfaction mon interlocuteur. Vous ne connaissez pas le dernier exploit du personnage ? Il vaut les honneurs de la presse :

En avril 1930, M. Boardmann, riche industriel anglais, se trouvait à Lugano, où il soignait sa neurasthénie. M. Boardmann avait fait, dans la laine, une fortune rapide. Ses usines de Manchester, dotées d'un outillage perfectionné, lui avaient permis d'assurer une grosse production à des tarifs assez bas et de supporter ainsi assez aisément la concurrence étrangère. Tous les ans, au début de l'année, il avait pris l'habitude de se réfugier à Lugano, où il échappait aux lourds soucis d'une direction difficile. C'était un sportif qui aimait les ascensions périlleuses. D'habitude, il était accompagné par sa fille, mais, cette fois, comme cette dernière s'était mariée, il était venu seul en Suisse et il se serait sûrement ennuyé s'il n'avait trouvé un alpiniste aussi enragé que lui en la personne d'un éleveur de moutons australien, M. Reynolds. Quand les deux hommes avaient cessé de parler sport, le premier s'occupait des cours de la laine et le second de ceux de la vente des moutons. Leurs préoccupations étaient donc voisines. Ils logeaient d'ailleurs dans le même hôtel, jouaient ensemble. M. Boardmann n'aimait pas perdre. Or, son ami perdait assez souvent...

Un jour qu'ils se trouvaient dans un grand établissement de Lugano, Reynolds fit remarquer à son compagnon qu'ils avaient auprès d'eux le célèbre financier Walsh qui, l'année passée, avait réussi sur les cours un coup de bourse de 500.000 livres sterling.

— Je vais le saluer, dit l'éleveur, qui effectivement se présenta à Walsh.

— Permettez-moi de me rappeler à votre souvenir. J'ai fait votre connaissance, l'année dernière, chez M. Burner, juge à New-York.

Quelques instants après, les trois hommes étaient réunis autour de la même table et, tout naturellement, la conversation s'engagea sur des questions financières. Walsh montrait une rare compétence et énonçait des théories particulièrement hardies.

— Pas étonnant qu'il gagne, murmurait M. Boardmann, qui avait conscience de son infériorité.

Reynolds ayant avoué qu'il avait une forte position sur des pétroles mexicains, reçut le conseil de s'en débarrasser au plus vite. Il le suivit immédiatement en allant câbler un ordre de bourse.

Lorsqu'il consulta la cote, M. Boardmann vit que le financier ne s'était pas trompé. Il se trouvait d'ailleurs à l'hôtel en compagnie de Reynolds quand celui-ci reçut la visite d'un envoyé de sa banque venu pour lui remettre une somme de 2.000 livres sterling, représentant le montant du gain réalisé sur l'opération indiquée. Reynolds vérifia minutieusement la liasse de banknotes devant M. Boardmann.

Walsh était parti pour Paris. Les deux hommes décidèrent, quelques jours plus tard, de s'y rendre aussi.

Les endroits où les financiers et les hommes du monde peuvent se rencontrer dans la capitale sont assez limités. Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées que le trio était de

nouveau réuni. Le banquier australien semblait très affairé :

— Je suis sur le point de tenter une vaste opération, mais je crains que ma banque de Sidney ne puisse effectuer en temps utile un virement de 20.000 livres sterling qui m'est indispensable pour compléter une somme de 50.000 livres, exigée en garantie de mon entreprise.

On se trouvait entre gentlemen, n'est-ce pas ? M. Boardmann offrit alors de parfaire la somme et, le lendemain, il se rendit à sa banque pour y encaisser 20.000 livres qu'il plaça dans une sacoche que Reynolds avait apportée dans cette intention. Les deux amis rejoignirent ensuite Walsh, qui donna au chauffeur qui les conduisait l'adresse d'une banque voisine de la place de l'Étoile.

Quand l'auto s'arrêta à l'adresse indiquée, Walsh proposa à Boardmann d'attendre avec lui, dans la voiture, pendant que leur ami commun irait effectuer le dépôt. M. Boardmann acquiesça et Reynolds revint ensuite avec un reçu qui, en apparence, était régulier.

Le soir même, l'industriel, qui devait aller au théâtre avec son ami, passa le chercher à l'hôtel. On lui dit qu'il était parti.

— Où ? demanda la victime qui ne pouvait en croire ses oreilles.

— Nous ne savons pas. Il a payé sa note.

Pour le coup, M. Boardmann fut inquiet. Il alla prévenir la police. On identifia rapidement les deux compères. Reynolds n'était autre qu'un certain James Bourke, 35 ans, Australien, connu de Scotland Yard. Il fut arrêté en septembre 1930. Le second, était un « confidence-man » notoire, James Casey, né en 1892 à Jerrowa (Nouvelles-Galles du Sud), qui, sous des noms divers, James Hallam, James Wallace, James Mitchell, a commis depuis une dizaine d'années de nombreux méfaits tant en Europe qu'en Amérique. Casey avait déjà été signalé en France pour un vol commis en



Les "étoiles filantes" opèrent particulièrement sur la Côte d'Azur.

1925. Vainement recherché, il fut condamné par défaut à cinq ans de prison.

La vie de ce malfaiteur est assez curieuse. Il fut d'abord tondeur de moutons en Australie ; mais, las de cette profession, il se fit inscrire, à Sydney, dans une Université. Il s'aboucha alors avec une équipe de voleurs à l'américaine. Il devint par la suite chef de bande et, successivement, il encourut, en 1917, une condamnation pour vol à Sydney et, en 1918, une nouvelle condamnation à Goonamble (Nouvelle-Galles du Sud). Après quoi il passa en Amérique, puis en Europe.

— Et Boardmann ?

Mon interlocuteur ne pensait plus à l'industriel.

— Boardmann ? Il mourut de saisissement en apprenant non la nouvelle de la perte qu'il subissait, mais que, pendant trois semaines, il avait fait son commensal d'un pilier de bague... On est gentleman ou on ne l'est pas.

\*\*\*

H.-H. Davies, qui était décidément intéressé par cette affaire, se décida.

— Allons au commissariat ; nous y attendrons plus patiemment des nouvelles.

Mais, comme il arrive chaque fois que l'on approche du but, notre impatience croissait à mesure que le temps s'écoulait. Les deux inspecteurs que nous avions aperçus derrière Casey arrivèrent enfin.

— Alors ?

— Il nous a filé devant le nez, sur la route de Cannes où nous l'avions suivi, sans défiance. A un certain moment, une automobile qu'il avait dépassée s'est mise en marche, l'a rejoint doucement. Il a sauté dans la voiture. Plus de Casey.

On s'était mis à rire.

— Allons déjeuner, me dit Davies.

— Voyez-vous, ajoutait-il quelques instants plus tard, le principal champ d'opérations des voleurs internationaux est la Côte d'Azur et ils opèrent, bien entendu, sur des Américains. Ces grands malfaiteurs, qui sautent avec la plus parfaite aisance des sleepings dans des autos de luxe et qui habitent les hôtels les plus cotés, ont reçu le nom d'étoiles filantes tant en raison de leur flair particulier, qui leur fait deviner la police quand elle devient dangereuse, que des grands voyages qu'ils effectuent. Casey en est une.

Ces voleurs de marque se mettent généralement à trois pour presser la « poire ». S'ils sont sur la Côte d'Azur, l'un séjourne à Menton, l'autre à Cannes, le troisième à Monte-Carlo. Le premier qui découvre la future victime commence les travaux d'approche qui durent quelquefois quinze jours ou trois semaines. Ils nécessitent une grande habileté. C'est ainsi que, tour à tour, on voit apparaître le riche banquier qu'on a connu chez un juge à New-York et le fondé de pouvoirs qui apporte l'argent de la banque au joueur heureux.

Car, ne l'oubliez pas, le fondé de pouvoirs est presque toujours un complice. Il arrive même que, pour gagner du temps, le trio envoie, le coup fait, un télégramme ainsi conçu à la victime :



L'ingénieux Casey, une "étoile filante" de première grandeur.



Casey changeait de visage et de nom et avait été, autrefois, tondeur de moutons en Australie.



Les deux compères Spencer et Davey se prétendaient financiers.

Ils escamotaient les banknotes au moyen d'enveloppes appelées "bidons".

G. ROUGERIE.



VIENT DE PARAITRE

# L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE ILLUSTRÉE DES COLONIES FRANÇAISES

par Maurice ALLAIN — Préface de M. Paul DOUMER

Avant-propos de M. Louis PROUST, Député, Membre du Conseil Supérieur des Colonies  
2 SPLENDIDES VOLUMES Format in-4° (25 × 32,5), de 500 pages chacun environ

RELIÉS DOS CUIR

abondamment illustrés d'Héliogravures et de magnifiques reproductions Hors textes en couleurs et d'un magnifique portrait du Président de la République

C'est l'ouvrage le plus VIVANT

C'est le panorama le plus CAPTIVANT



Algérie  
Tunisie  
Maroc  
Sénégal  
Soudan  
Guinée  
Dahomey  
Niger  
Mauritanie  
Hte Volta  
Congo  
Gabon  
Oubanghi  
Tchad  
Cameroun  
Côte des Somalis  
Madagascar  
La Réunion  
Les Comores

Indochine  
Tonkin  
Laos  
Annam  
Cambodge  
Cochinchine  
Saint-Pierre et-Miquelon  
Antilles  
Guyane  
Nlle Calédonie  
Nlle Hébrides  
Polynésie  
les Marquises  
Gambier  
Tuamotou  
Mahé Karikal  
Pondichéry  
Yanaon  
Chandernagor  
Kerguelen  
Saint-Paul

## L'EMPIRE COLONIAL DE LA FRANCE

Le 2<sup>e</sup> du Monde, est aussi vaste que l'Europe et tout Français doit avoir à cœur de le bien connaître

### L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE ILLUSTRÉE DES COLONIES FRANÇAISES

vient donc juste à point pour nous en révéler les richesses agricoles, industrielles, commerciales et touristiques.

Avec cet ouvrage on pourra admirer la magnificence des ressources coloniales, la splendeur des paysages variés de cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais, le puissant intérêt que de telles richesses sont de nature à susciter, les précieux avantages qu'elles offrent à toute personne active, entreprenante, assez audacieuse pour tenter la Fortune outre mer.

### L'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE ILLUSTRÉE DES COLONIES FRANÇAISES

n'est pas seulement un ouvrage descriptif, c'est plus particulièrement un Ouvrage pratique rempli des renseignements les plus récents et les plus complets, indispensable au Commerçant, à l'Industriel, à l'Agriculteur, au Prospecteur, au Professeur, à l'Instituteur, au Voyageur, au Touriste, etc...

On y trouvera tous les aspects physiques, les indications de l'activité des productions et des échanges, les institutions politiques et sociales, les voies et moyens de transports, la vie coloniale, les conditions d'établissement pour le colon, le commerçant, l'industriel; tous les renseignements sur la main-d'œuvre, les mœurs, les climats, l'hygiène de l'habitation, de l'alimentation, bref tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour acheter, vendre, fabriquer, coloniser, s'acclimater.

**BON** pour une brochure illustrée de l'Encyclopédie pratique illustrée des Colonies Françaises envoyée GRATUITEMENT et FRANCO sur demande.

Nom et Prénoms :

Profession :

Rue

Ville

Département



## L'ENCYCLOPÉDIE DES COLONIES

est le livre même de l'Exposition Coloniale  
Son texte captivant charme le lecteur sans jamais le lasser; il est d'un attrait plus grand encore par la qualité et l'abondance de son Illustration.

Des photographies originales reproduites par les procédés les plus modernes de l'Héliographie, des Hors-texte, et des Fleurons inédits en couleurs sont répandus à profusion dans le texte, dont ils illuminent chaque page. De nombreuses cartes en couleurs augmentent l'intérêt et l'attrait de cette publication.

On éprouvera un véritable enchantement à tourner chaque feuille de ce splendide ouvrage dont les qualités peuvent se résumer ainsi :

Une documentation complète, un récit alerte, précis et pittoresque, une illustration artistique parfaite.

Les Maîtres du dessin, les Magiciens de la couleur, ont collaboré à la présentation impeccable de cette œuvre nouvelle qui doit figurer dans toutes les bibliothèques de tous les Français.

Pour ceux qui auront visité la Grande Exposition coloniale, cet ouvrage constituera un souvenir précieux et pour ceux qui n'auront pas eu cette satisfaction et cet avantage, il évoquera les aspects prestigieux de nos merveilleuses possessions d'outre-mer.

L'OUVRAGE COMPLET forme DEUX BEAUX VOLUMES grand in-4° (25 × 32,5) de 500 pages environ chacun, reliés dos cuir, fers spéciaux, livrables immédiatement avec de larges facilités de paiement :

**20 Francs par mois**

**14 Mois de Crédit**

suivant les conditions du bulletin ci-dessous :

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare souscrire à l'ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE ILLUSTRÉE DES COLONIES FRANÇAISES, en 2 volumes reliés au prix de 285 francs, prix actuel. Je paierai le montant : a) par versements mensuels de 20 fr. ou trimestriels de 60 fr., le premier, à la réception de l'ouvrage; b) avec 3% d'escompte en 3 versements mensuels de 92 fr. 15, le premier, majoré de 8 fr. pour frais de port, à la réception de l'ouvrage, majoré des frais de port; c) avec 6% d'escompte en un seul versement de 275 fr. 90, port compris, à la réception de l'ouvrage. Chaque quittance est majorée de 1 fr. pour frais d'encaissement. Conditions valables seulement pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Nom et Prénoms :

Profession :

Rue

Ville

Dep'

Le

193

a) Biffer les modes de paiement non choisis.

Détacher ce bon ou ce bulletin et l'adresser à la

**LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET**

Société Anonyme d'Éditions.  
Capital 13.500.000 francs.

278, Bd St-Germain, PARIS (7<sup>e</sup>) ou à ses Représentants

## 5.000 PHONOS POUR RIEN

PIN  
M-R-  
S-E-  
F-L-X  
L-I-

distribués aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq pré-noms. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle? Découpez le bon et adressez-le directement à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15<sup>e</sup>). Joindre enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

### FABRIQUE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Vente directe du fabricant aux particuliers  
0.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciement.  
Demandez de suite notre catalogue franç. gratuit

**REINEL et HEROLD, Klingenthal Saxe 633 F**



### POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues *Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magynésie, Librerie.* — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

### VOYANTE

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Terres, Paris (17<sup>e</sup>)** cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

### M<sup>me</sup> LEBERTON

TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Étoile) 1<sup>er</sup> à gauche PARIS.

### M<sup>me</sup> MAX

Voyante et ses tarots. Donne consultations sur tout. Avenir, ramène affection. Recoit de 9 à 19 h. et par correspondance. Avenue de Paris, 170, face Mairie. La Baule.

### LA CÉLÈBRE VOYANTE

#### MAÏNA JUAN

voit tout et Renseigne sur tout  
Tous les jours et par correspondance 20 frs.  
55, boulevard Sébastopol, Paris

### AVENIR

M<sup>me</sup> FI. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3<sup>e</sup>, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. Facilité mariage d'après pré-noms. (Envoi date naiss. et 20 fr. 50). Jusqu'à fin septembre seulement par correspondance.

### 75 FR PAR MOIS SANS RIEN VERSER D'AVANCE

vous pouvez avoir, pour  
**12 VERSEMENTS de 75 fr.**  
notre  
**CHRONOMÈTRE "CO-RE" en OR**  
Mouvement de précision  
Spiral Bréguet  
Au comptant... 850 fr.  
Catalogue général n° 14  
franco sur demande adressée au  
**COMPTOIR RÉAUMUR**  
78, r. Réaumur - Paris-2<sup>e</sup>

**ÉCRITURES** CHEZ SOI, sérieux, très lucratif.  
G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

**1.000 frs** p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille

**400 Francs** par quinzaine sans quitter emploi  
Partout Très sérieux. Facile chez soi.  
Accepte aussi représentants toutes localités.  
Ecrire : FUSEAU 11, à Marseille

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

**TELEPATHIE - TELEPSYCHIE** Actions à distance  
Succès, Amour, Affaires, Santé. Madame BERTHE  
22, Rue de Montreuil, PARIS (XI<sup>e</sup>). 4<sup>e</sup> étage à droite.

**M<sup>me</sup> de THELES** CÉLÈBRE PAR SES PREDICTIONS.  
Voyante à l'état de veille.  
Tarots, Horos. De 3 à 7 h.  
et par corresp. 10 fr., date naiss. T. I. J. (dim., lun. exc.)  
74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> et à dr. Métro: Beaugrenelle. Paris (15<sup>e</sup>)

### CONCOURS TOUS LES ANS

## POLICE

Secrétaire près les Commissariats de la Ville de Paris  
Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Âge : de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'ÉCOLE SPÉCIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Férou - Paris (6<sup>e</sup>).

**JEUNE HOMME 5 ANS. DE POLICE** PRIVÉE capable, sûr, désire travailler pour particuliers. Paris, Province, enquêtes, surveil. (bureau, usine), recherches renseign., filat. Paiement si RÉUSSITE, écrire ou convoquer JEAN TURPIN, 41, rue Nollet (17<sup>e</sup>).

### MODERNE DÉTECTIVE 18, r. St-Vincent-de-Paul (10<sup>e</sup>), T. Trud. 60-52.

la police privée spécial. p. plages, villes d'eau, Consultations juridiques et, gratuites. Guides détectives pour Paris.

### MONDIALE POLICE

Ex-inspecteurs Sûreté. Enquêtes. Toutes missions. Divorces. Prix mod. Anc<sup>e</sup> 47, r. Maubeuge, actuel<sup>e</sup> 6, bd St-Denis. Botzaris 30-74. 9 à 19 h. et Dim. matin.

### AVIS

**Le Détective ASHELBE** reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.  
34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

### IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Écrivez en citant ce journal, à M<sup>me</sup> COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait voter d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

### L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à : E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 BL) Londres W. C. 2



## GRAND CONCOURS

2.000 PHONOS ou T.S.F. DONNÉS GRATUITEMENT

EN PRIME par une grande marque française, afin de faire connaître la qualité irréprochable de sa fabrication, à toutes personnes se conformant à ses conditions et donnant la solution du rébus ci-contre.

**CONCOURS** Avec ces trois dessins, trouver le nom d'un grand homme d'Etat Français.

Réponse .....  
Envoyez d'urgence votre réponse en découpant cette annonce. Joindre enveloppe timbrée portant votre adresse aux

**Etab<sup>l</sup> INOVAT (Service 35), 36, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, BILLANCOURT (Seine)**



*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 144

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

30 Juillet 1931

# DÉTECTIVE

“ A la loyale ”



**Voici plus de quinze ans qu'ayant quitté les prisons de Fresnes et de Poissy où ils s'étaient connus, Allès et Cherbouquet ne s'étaient pas rencontrés. Mais entre eux subsistait une vieille querelle, qu'ils réglèrent "à la loyale"**

(Lire, pages 7 et 11, l'enquête de notre collaborateur Henri Danjou)